

# LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°654 - Octobre 2023

Prochaine parution : Mardi 7 novembre 2023

2€

**De l'argent pour les salaires,  
les pensions, les allocations  
et les bourses !  
Pour l'école, la santé, le logement...  
Pas pour les actionnaires,  
Pas pour la guerre !**



« Pour un vrai salaire, un vrai statut » : manifestation des AESH à Toulouse le 3 octobre 2023

Kanaky/Nouvelle-Calédonie : Un « projet d'accord » néocolonial..... p. 12  
Niger : L'armée française et l'ambassadeur contraints de quitter le pays... p. 16

“Prolétaires de tous les pays unissez-vous !”

## Leurs plans, c'est pour les monopoles, nos plans, c'est pour les travailleurs et le peuple

Quand ce numéro paraîtra, la terreur israélienne se sera abattue et continuera probablement de s'abattre sur tout le peuple palestinien, en particulier sur Gaza. Les premières manifestations de soutien auront eu lieu et d'autres s'organiseront, pour dénoncer la politique de répression, de guerre et d'apartheid d'Israël et le soutien apporté par les gouvernements, notamment celui de Macron, qui reprennent avec force les appels à « s'unir contre le terrorisme ». Le communiqué de notre parti aura commencé à être diffusé : vous le trouverez inséré dans ce journal, sur notre site, avec d'autres prises de position d'organisations de soutien au combat légitime du peuple palestinien. Il a refait irruption, à la face du monde, dans un contexte international où la guerre entre puissances impérialistes continue en Ukraine, alimentée par les milliards des budgets d'armement qui remplissent les carnets de commandes des monopoles du secteur militaro-industriel. Il y aura beaucoup d'occasions de crier, décliner et adapter le mot d'ordre que nous mettons en « une » de notre journal : « De l'argent pour les salaires, les pensions, les allocations et les bourses ! Pour l'école, la santé, le logement... Pas pour les actionnaires, Pas pour la guerre ! »

Nous le ferons déjà le 13 octobre, rendez-vous syndical unitaire, qui s'inscrit dans le combat pour arracher des augmentations de salaires, pour défendre le pouvoir d'achat rabaissé par les hausses des prix qui n'arrêtent pas. Il faudra évidemment d'autres mobilisations, dans les entreprises, les services, du privé comme du public, pour les arracher.

Macron et ses ministres font beaucoup d'annonces, brassent de nombreux projets qui s'étalent sur plusieurs années, sans répondre aux urgences sociales qui se multiplient. Ils et elles ont toujours « un plan » ! pour demain... mais aujourd'hui, c'est la guerre aux pauvres qu'ils mènent.

Leur plan « pour le plein emploi », c'est tout de suite, diminuer les prestations, faire la chasse aux « faux chômeurs », obliger les chômeurs à accepter de combler les « emplois en tension », conditionner le RAS à des heures de travail gratuit... Leur « plan » pour l'hôpital, c'est d'abord la « chasse aux fraudeurs ». De « plan » pour le logement social, il n'y en a pas ! C'est le « privé » qui est censé répondre à la crise dans ce domaine, ce sont les « locations saisonnières » qu'il faut réguler – tout en encourageant la location sauvage, opportuniste et très chère pour les futurs spectateurs des JO !

De « plan pour les quartiers », il n'y en a pas davantage, parce que les « émeutes » n'ont pas de contenu social, comme continue à l'affirmer Macron. Par contre, la « traque des jeunes délinquants » continue, à grand renfort d'analyses de la police scientifique, de canettes et de fusées d'artifice, à la recherche de traces d'ADN... Les exigences portées par plus d'une centaine d'organisations, en termes de mesures concrètes contre les violences et l'impunité policières, le racisme systémique... sont tout simplement ignorées. Pire, la propagande islamophobe et les surenchères avec la droite et l'extrême droite autour d'une nouvelle « loi immigration » satureront les débats publics. Derrière la question d'une éventuelle régularisation de travailleurs et travailleuses sans-papiers, dans certains métiers en manque de bras, il y a tout un arsenal de mesures pour « pourrir la vie » de celles et ceux qui « n'ont pas vocation de rester en France », y compris de celles et ceux qui n'arrivent pas à renouveler leur titre de séjour, qui voudront faire venir leur famille... Le « plan contre la pauvreté » est sous-traité aux associations qui pallient la misère qui grandit et s'étend à vue d'œil et qui sont submergées de demandes. Il y a aussi le « plan pour la transition écologique », qui finance le nucléaire, des pompes à chaleur, mais n'impose rien aux monopoles pollueurs, responsables des émissions de gaz à effets de serre, et promotionne le leasing pour l'acquisition de voitures électriques. Bref, c'est totale confiance dans les monopoles du « capitalisme vert » pour s'autoréguler et « pas touche » aux profits et même aux surprofits des TotalEnergies, Engie et autres profiteurs de crise.

Pour les colonies, notamment la Nouvelle-Calédonie/Kanaky, le « plan », c'est tourner le dos définitivement à tous les engagements pris vis-à-vis du peuple kanak d'aller vers l'indépendance, et renforcer le contrôle de l'impérialisme français sur le nickel et les autres minerais stratégiques ; c'est asseoir sa présence militaire dans cette zone de tensions entre les USA, leurs alliés, et la Chine. L'impérialisme français, obligé de réduire considérablement sa présence militaire dans les Etats du Sahel, ne veut pas céder sur « ses » colonies.

Notre « plan » à nous, c'est de développer les résistances ouvrières et populaires contre ceux de l'oligarchie, contre les monopoles et l'Etat à leur service exclusif avec, comme mot d'ordre rassembleur : « **Capitalisme, broyeur de vis, ce système on n'en veut pas, on le combat !** » ★

## Le PCOF à la Fête de l'Humanité 2023



Nous avons été présents durant ces 3 jours de grande fête populaire, qui est aussi un moment politique traditionnel de la rentrée.

Nous y avons tenu un stand avec une grande bache reproduisant l'autocollant que nous avons largement diffusé ces derniers mois. Un mot d'ordre : « Capitalisme broyeur de vie. Ce système on n'en veut pas on le combat », qui a eu le même succès que celui rencontré dans les manifestations contre la réforme des retraites. Nous l'avons diffusé sur la fête, avec le tract de septembre.

Sur nos tables de vente, nous avons présenté les publications du parti et les classiques du marxisme-léninisme avec, comme chaque année, un grand intérêt pour ces ouvrages, notamment chez des jeunes qui cherchent et s'intéressent au communisme.

De façon générale, les plus jeunes étaient nombreux parmi toutes celles et ceux qui se sont arrêtés au stand : curieux de nous connaître, avides de discussions sur les questions de la société, révoltés par la politique menée par l'impérialisme français en Afrique, souvent surpris de nos positions contre le nucléaire civil et militaire, intéressés par notre façon d'analyser les avancées du mouvement ouvrier et du mouvement populaire...

Nous avons également organisé le samedi à 15h, un débat sur la « rentrée sociale » avec des camarades et des amis présents au stand : débat que les jeunes de l'UJR, les camarades de la RATP, de Pôle emploi, de la santé... des militantes de femmes Egalité... ont enrichi de leurs expériences de lutte. Des camarades ont aussi participé à différents débats organisés sur la fête.

Nous tenons à remercier les camarades de l'équipe de montage et de démontage de notre stand (sous un déluge), qui ont « assuré » avec esprit d'initiative et de dévouement au parti. Merci aussi aux militants et militantes qui sont passés à notre stand, qui a servi de « point de rendez-vous » à des camarades de partis frères présents sur la fête (notamment les camarades brésiliens de l'UP et du PCR, les camarades burkinabé, turcs, des militants nigériens)... sans parler des nombreux militants du PCF et d'autres partis qui sont venus discuter avec nos camarades. ★

### Abonnement à La Forge - Tarifs pour la France

Version électronique (pdf) : 26 € - Pli ouvert (version papier) : 28 €  
Pli fermé : 35 € - Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant** - 15 cité Popincourt - 75011 Paris

# Continuons ensemble sur la base du succès des mobilisations du 23 septembre

**A**u lendemain des manifestations du 23 septembre, nous avons publié sur notre site le bilan que nous en faisons, accompagné des correspondances des camarades et des organismes du parti qui ont mobilisé et participé à ces marches. Nous le reproduisons ci-dessous, suivi de nos réflexions sur la suite à donner à cette importante initiative collective.

**Le rendez-vous du 23 septembre a rassemblé 80 000 manifestants, dont 15 000 à Paris. C'est un succès à plusieurs titres.**

**Au niveau du nombre de manifestants**, qui ont répondu à l'appel du collectif d'organisations constitué au moment de l'assassinat de Nahel à Nanterre et de la révolte des quartiers populaires et qui a établi, dans son appel, les causes profondes de ces révoltes et les a traduites en exigences concrètes.

**Au niveau du contenu des revendications**, exprimées dans les banderoles, les panneaux, les slogans...

**Au niveau de la participation et du nombre de collectifs constitués pour exiger « justice » pour les victimes des balles policières.** Ils se sont emparés de cette mobilisation pour faire connaître ces victimes, le combat que mènent ces collectifs (souvent animés par des mères, des sœurs, des tantes des jeunes victimes).

**Au niveau de la participation des organisations, associations...** qui

combattent le racisme, qui luttent pour la régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers, qui dénoncent les lois et mesures liberticides, la criminalisation de la contestation sociale, sous toutes ses formes. Et qui alertent sur le caractère de plus en plus policier, répressif, de l'État.

**Au niveau des syndicats de travailleurs**, qui ont mis en avant la répression anti-syndicale qui se renforce depuis le mouvement contre la réforme des retraites et qui font le lien entre le combat pour les libertés démocratiques et celui pour les exigences sociales, des travailleurs, des jeunes, des quartiers populaires...

Si la direction du PCF n'a pas voulu signer l'appel commun, des militants étaient dans les cortèges et quelques structures locales ont appelé, en diffusant des textes qui reprenaient les grands thèmes de la mobilisation, mais en évitant de parler de « violences policières » ou de « racisme systémique ».

Personne ne relève plus l'absence du PS, tant il est clair que ce parti a mené, quand il a été au gouvernement, une politique de renforcement de l'État policier, comme en témoigne la loi sur la « légitime défense » des policiers, dont l'abrogation est une des exigences du texte d'appel au 23. **L'ambiance générale des cortèges était à la fois dynamique et chaleureuse.** Comme le disent nos camarades, « les manifestants étaient très contents d'être là », surtout dans les

villes où les cortèges étaient importants.

D'autant qu'il y avait des craintes sur le « nombre » et sur les risques de provocations policières. Sur ce plan, Darmanin avait multiplié les avertissements, les menaces d'interdiction « sur place », au moindre « débordement » et même « au moindre slogan injurieux contre la police » ! Dans plusieurs villes, à ce climat d'intimidation, sont venus s'ajouter toute une série d'interdictions de circulation, des raccourcissements de parcours, au prétexte d'autres manifestations, ou de zone de protection en lien avec la venue du roi d'Angleterre, du Pape ou de mises en place de zones de retransmission des matches de rugby sur grands écrans... Ce fut notamment le cas à Paris, à Toulouse...

Toutes les manifestations se sont, en général, déroulées sans incident du fait que, la plupart du temps, les forces de répression sont restées discrètes.

## Réflexions sur les suites à donner à cette initiative collective

Il faut consolider les acquis politiques de la démarche entamée :

- L'importance de lutter *ensemble* contre les violences et l'impunité policières ; les exigences concrètes contenues dans l'ap-

pel du 23/09 restent d'actualité, notamment celle de l'abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre.

- L'importance de soutenir les collectifs qui se battent sur le terrain, autour de cas concrets d'assassinats et de violences policières et judiciaires.
- Lutter ensemble contre la politique d'abandon, de ségrégation des quartiers populaires : exiger plus de moyens pour le logement, l'enseignement, la santé, le social... et soutenir celles et ceux qui se battent sur ces terrains.
- Combattre ensemble et dans l'unité la plus large l'État policier qui se renforce contre toutes les formes de contestation sociale, syndicale, politique.
- Dénoncer le racisme systémique, notamment dans la police. C'est un combat qui nécessite d'expliquer, d'argumenter (déjà ce que signifie le caractère systémique du racisme). Des pas ont été faits, grâce aux mobilisations du 23 ; il faut poursuivre avec détermination.

**Nous pensons que ce socle de revendications et la volonté d'avancer ensemble, dans le respect de chaque organisation, de ses objectifs et de ses modes de fonctionnement, permettent de poursuivre ce travail en commun. ★**

## Des 49.3 pour faire adopter le budget antipopulaire

**N**ous entrons dans la période de discussion au parlement du budget 2024 (projet de loi de finance - PLF) et du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PFLSS). Ce budget est dicté par la volonté de baisser les budgets sociaux, de faire payer les travailleurs et les masses, sans toucher les profits et les revenus des riches et sans remettre en cause les choix d'augmentations des budgets de l'armée, de la police, de la justice. Rien de bon pour les travailleurs, les femmes, les jeunes, les retraités, les usagers des services publics et les habitants des quartiers populaires.

L'année dernière, E. Borne a recouru à 10 « 49.3 » pour faire passer le budget 2023. Il n'y a pas de suspens : les partis d'opposition ont déjà annoncé qu'ils ne voteraient pas ce budget. E. Borne et le ministre Cazenave, délégué aux comptes publics, espèrent qu'il y aura quelques aspects du budget qui pourraient faire l'objet de compromis avec des LR, mais c'est bien le passage via le 49.3 qui

est la seule voie possible pour le gouvernement. Comme c'est un texte budgétaire, E. Borne peut le dégainer sans limitation. Elle l'a déjà fait pour un autre texte « le projet de loi de programmation des finances publiques », feuille de route pour tout le quinquennat (2023-2027), qui lui, n'a pas le caractère de texte budgétaire, s'agissant d'un texte de pures intentions (la réduction du déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici 2027). Ce texte, rejeté en décembre 2022, elle comptait sur la droite pour le voter avant l'examen du budget qui ouvre la nouvelle session parlementaire. Visiblement, les LR ne voulaient pas apporter leur soutien et Borne a dû utiliser le 49.3. Ce faisant, elle garde encore un seul 49.3 pour un texte de loi, comme celui sur l'immigration.

### Les « discrètes » élections sénatoriales

Les dernières élections sénatoriales

ont renouvelé la moitié des sièges. Etant donné que seuls les « grands électeurs » se prononcent, ces élections traduisent les rapports de force entre les partis qui ont des élus locaux (1), ce qui favorise mécaniquement les partis de droite et du centre, depuis toujours majoritaires au Sénat.

Les « bougés » au niveau des groupes représentés sont limités (2), mais ce qui ressort, c'est l'échec des partis macroniens, notamment Renaissance. La défaite cuisante de la candidate Sonia Backès, secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté, sous l'étiquette Renaissance, et présidente de l'assemblée de la Province Sud de la Nouvelle-Calédonie, est d'autant plus emblématique que c'est un Kanak, membre de l'UC et du FLNKS qui entre au Sénat.

Il est à noter qu'aucune force politique participant à cette caricature de « démocratie représentative » n'a beaucoup « communiqué » sur ces élections, y compris celles qui mettent en avant le Sénat comme un

contre-pouvoir au sein des institutions de la 5e République. D'une part, parce qu'elles ont montré les divergences croissantes entre les partis de la Nupes, mais surtout, parce que la longue séquence du passage en force, « légal », de la réforme des retraites a mis en lumière le caractère antidémocratique de toutes ces institutions, Sénat compris. Ce n'est vraiment pas là « que ça se passe » ! ★

1. Le Sénat est composé de 348 sièges pourvus pour six ans mais renouvelés par moitié tous les trois ans. Les élections de 2023 visent ainsi à élire 170 sénateurs. Les sénateurs sont élus par les sénateurs, les députés et les élus locaux qui représentent 95 % des 150 000 électeurs.

2. Les LR restent majoritaires (133, - 12) ; suivis du PS (64, stable), l'Union centriste (56, -1), macronistes (22, -2), PC et alliés (18, +4), indépendants (18, +4), EELV (17, +3), Radicaux (16, +2), RN (+3, sans groupe).

## Projet de loi sur l'immigration

## Un projet archi-réactionnaire !

C'est le 27 juillet 2022 qu'Elisabeth Borne avait annoncé un projet de loi sur l'immigration. Deuxième loi depuis l'arrivée d'E. Macron aux affaires et vingt-deuxième texte de loi sur le sujet en vingt ans !

Ce texte a été enterré, déterré, saucissonné, recollé, à nouveau mis de côté pour finalement arriver en séance plénière au Sénat le 6 novembre (voir notre chronologie).

A la veille du débat au Sénat, nous sommes bien loin des fanfaronnades d'un G. Darmanin qui, en juillet 2022, déclarait : « *Sur l'immigration, il y a une majorité absolue à l'Assemblée nationale* ».

Le gouvernement, pour faire passer son texte, est obligé de passer sous les fourches caudines des députés LR. Mais G. Darmanin ne se fait pas pour autant violence. L'intitulé du titre du projet est à lui seul tout un programme : « Pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration ». Population tout particulièrement visée, l'immigration familiale, présentée comme représentant « 50 % des flux ». Darmanin, comme la droite et toute la réaction, veut la réduire autant que possible. Déniant aux hommes, aux femmes et aux enfants vivant déjà ici, de pouvoir le faire en famille. Un des moyens pour ce faire : « *Nous souhaitons conditionner les titres de séjours pluriannuels à la réussite d'un examen de français* » et de renforcer le niveau d'exigence de cet examen pour mieux choisir cette immigration. Autre volet répressif du projet de loi : les reconduites à la frontière. Sachant qu'il ne suffit pas que les préfectures délivrent à tour de bras des OQTF (obligation à quitter le territoire) pour que celles-ci deviennent effectives, il se tourne vers ces mêmes préfets « *pour qu'ils rendent* (à ces femmes et ces

hommes ayant écopé de cette OQTF) *la vie impossible* ». Avec ce projet de loi, le contrôle des étrangers et de ceux d'origine étrangère avec ou sans papiers va encore devenir plus systématique.

Lors de son passage en commission des lois au Sénat, le 15 mars 2023 (avant son premier enterrement), les sénateurs ont renforcé systématiquement tous les volets répressifs du projet de loi et en ont rajouté d'autres, allant par exemple jusqu'à réserver le bénéfice de l'AME (aide médicale d'urgence) à « la prise en charge des cas les plus graves » !

Par contre, ils n'ont pas touché aux articles 3 et 4 du projet de loi, les réservant à la discussion « pour la séance publique ». L'article 4 permet aux demandeurs d'asile de travailler et l'article 3 à « l'étranger qui a exercé une activité professionnelle salariée figurant dans la liste des métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement » ... de se voir délivrer de plein droit une carte de séjour portant la mention « travail dans les métiers en tension » d'une durée d'un an.

Cette disposition existe déjà, même si elle reste « à la discrétion » des préfets. Elle est intégrée au code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). B. Hortefeux (ancien ministre de l'immigration), sous la pression des mobilisations et des grèves de travailleurs sans papiers avait été obligé de l'introduire en 2007 pour habiller « juridiquement » leur régularisation. Quelques années plus tard, la circulaire Valls en avait fixé les critères (toujours sous la pression des grèves) pour une application théoriquement plus « uniformisée » au niveau des préfectures, pour tous les travailleurs... quel que soit le métier.

Des milliers de régularisations ont

été arrachées depuis la première grève des ouvriers de Modeluxe en 2006. Reprendre dans cette loi totalement réactionnaire cette disposition héritée de Sarkozy/Hortefeux est avant tout une grossière manœuvre politique pour essayer de gagner quelques voix à la gauche de l'hémicycle et plus largement. C'est *l'Humanité magazine* qui écrit qu'elle pourrait « permettre d'accorder, sans attendre une éventuelle victoire en 2027, des titres de séjours à des dizaines de milliers d'immigrés ».

Sans aucune garantie dans les faits et sans compter avec la rédaction des décrets. Déjà, le 26 janvier 2023, le Conseil d'Etat a rejeté la mention d'une délivrance du titre « de plein droit » du fait de son absence « d'effet juridique ». D'autre part, que peut bien vouloir dire « de plein droit » quand on parle d'un titre provisoire d'un an ?!

Tout n'est pas encore complètement calé autour de ce projet de loi, mais E. Macron lors de son interview du 24 septembre a sifflé en quelque sorte la fin des batailles de tribunes autour de la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension en déclarant : « *Il faut d'abord quand même essayer que ce soit nos compatriotes qui y aillent. On a encore 7 % de chômage. Il y a des français et des françaises qui sont au RSA, qui parfois ont la possibilité d'occuper ces emplois. Il faut les former, les aider parfois au déplacement, au relogement...* »

Cette intervention sur le terrain de « la préférence nationale », de la réaction la plus crasse, concernant cet article 3 du projet de loi indique sur quelle base des compromis avec la droite peuvent encore être passés. **Régularisation de toutes les travailleuses et travailleurs sans papiers ! ★**

## Chronologie

**27 juillet 2022** : le gouvernement d'E. Borne annonce un projet de loi sur l'immigration qui devra être présenté en octobre 2022 au Sénat.

**3 août 2022** : G. Darmanin annonce le report de l'examen du projet de loi pour ouvrir un débat au Parlement.

**15 septembre 2022** : E. Macron, devant les préfets, annonce « un projet de loi relatif à l'asile, donc à l'immigration dans la République » pour début 2023.

**20 décembre 2022** : le Conseil d'Etat est saisi pour avis sur le projet de loi.

1er février 2023 : présentation au Conseil des ministres par Gérard Darmanin et Olivier Dussopt.

**15 mars 2023** : la commission des lois du Sénat modifie le projet de loi dans un sens plus répressif.

**22 mars** : E. Macron annonce lors d'un entretien télévisé la suspension de l'examen du texte prévu au Sénat le 28 mars et sa « découpe en textes plus courts ».

**17 avril** : E. Macron annonce que la question de l'immigration va figurer au menu des « cent jours ». Il promet de « renforcer le contrôle de l'immigration illégale ».

**18 avril** : sur la chaîne LCI, G. Darmanin dit reprendre l'examen du projet de loi et affirme être « sûr » de pouvoir « s'entendre avec LR ».

**23 avril** : dans un entretien au journal *Le Parisien*, E. Macron déclare qu'il n'y aura qu'un seul texte.

**26 avril** : E. Borne, lors de la présentation de sa feuille de route « pour les cent jours », déclare qu'il n'existe pas actuellement de majorité pour voter un tel texte.

**9 mai** : la Première ministre demande à G. Darmanin de relancer les concertations pour la présentation d'un nouveau projet de loi en juillet en Conseil des ministres.

**23 juin** : G. Darmanin, dans une interview au journal *Le Figaro*, écarte l'idée d'un nouveau texte et déclare s'appuyer sur le texte déjà sur le bureau du Sénat.

**6 novembre** : discussion du projet de loi prévue au Sénat et à l'Assemblée en février 2024.

## Migrants : le pape a prêché dans le vide

Vendredi, 22 septembre, lors de sa visite à Marseille, le pape François a prononcé, devant le mémorial dédié aux marins et disparus en mer, les paroles suivantes : « *Nous sommes réunis en mémoire de ceux qui n'ont pas survécu, qui n'ont pas été sauvés.* » « *Ne nous habituons pas à considérer les naufrages comme des faits divers et les morts en mer comme des numéros.* » « *Non !* », a-t-il tonné, ce sont « *des noms et des prénoms* », « *des visages et des histoires* », « *des vies brisées et des rêves anéantis* ». « *Les personnes qui risquent de se noyer, lorsqu'elles sont abandonnées sur les flots, doivent être*

*secourues. C'est un devoir d'humanité, c'est un devoir de civilisation.* »

Il, s'adressait, au-delà de l'assistance, aux différents gouvernements de l'UE qui ne cessent de dresser des barrières toujours plus hautes à l'entrée des migrants dans leur pays, bloquant l'entrée dans les ports aux bateaux de secours, voire à empêcher ces mêmes bateaux d'intervenir en mer pour sauver les migrants en détresse.

De belles paroles, pleine d'humanité, qui visiblement n'ont pas touché le cœur de Macron qui assistait, avec Darmanin à ses côtés, à la messe que le pape officiait le lendemain. L'humanité n'est pas une valeur qui

détermine la politique du gouvernement Macron, ni celle de l'Union européenne en matière de migration. Quelques jours avant la venue du pape à Marseille, Gérard Darmanin annonçait, le refus de l'Hexagone d'accueillir des migrants arrivés à Lampedusa. Et les mêmes appels à l'humanité dans le traitement de la question migratoire réitérés par le pape lors d'un entretien en tête à tête avec Macron n'ont pas infléchi cette politique.

La droite de la droite et l'extrême droite « chrétienne », quant à elles, ont très peu goûté les paroles du « Saint-Père ».

Eric Zemmour se demande : « *Que veut le pape ? Il veut que l'Europe chrétienne, berceau du christianisme, devienne une terre islamique ?* »

Quant à Marion Maréchal, tête de liste de son parti aux prochaines élections européennes et qui ne cache pas sa foi catholique, elle a déclaré : « *Je suis en désaccord avec le pape François.* » « *Le pape n'est infaillible que sur le dogme, et en l'occurrence il a son prisme de Sud-Américain qui ne connaît pas le type d'immigration que nous connaissons et qui, manifestement, ne mesure pas ce à quoi nous sommes confrontés.* » ★

# Mobilisations pour la Santé !

La crise de notre système de santé s'accroît chaque jour un peu plus. Les personnels sont à bout, nombre d'entre eux désertent l'hôpital aggravant d'autant la crise et de plus en plus de personnes qui ont besoin de soins sont laissées sur le bas-côté. Le renoncement aux soins s'accélère, ainsi que les pertes de chance débouchant sur des situations impensables il y a encore quelques temps : des décès liés à des problématiques largement bien renseignées et reconnues comme telles, dans les médias, y compris à tous les étages de la hiérarchie hospitalière...

Mais ça ne passe plus, les mobilisations se multiplient et la colère monte.

Dans ce contexte, « le Tour de France pour la Santé », lancé le 11 septembre par le Collectif national Notre Santé en Danger (voir La Forge de septembre 2023), veut contribuer à mettre en évidence toutes ces mobilisations, toutes ces luttes et aider à faire comprendre qu'il y a urgence à répondre aux besoins de la population.

Jusqu'au jour du vote à l'Assemblée nationale du Projet de Loi de

Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) prévu avec une augmentation de 3,2 %, inférieure à l'inflation, des initiatives vont se succéder dans différentes villes et communes pour exiger l'accès aux soins pour toutes et tous, partout.

Plus de 70 organisations sont signataires de l'appel à ce Tour de France, et dans plus de 50 villes des débats, des manifestations, des spectacles sont prévus. Ces initiatives se conjuguent parfois avec de fortes mobilisations comme par exemple à Carhaix où, depuis cet été, il a été imposé de faire le 15 avant de se rendre aux urgences. Pour la population de cette ville centre-Bretagne, c'est inacceptable, et il n'y pas d'autres solutions à moins de 45 minutes ! Pas de SOS médecin ou de clinique. Après avoir retenu mi-septembre pendant quelques heures des représentants de l'ARS, le Comité de défense de l'hôpital, soutenu par 16 élus dont le maire de Car-haix, a appelé à manifester le 30 septembre à Quimper, devant la préfecture, pour exiger l'ouverture permanente des urgences. La manifestation a réuni plus d'un millier de personnes dans un face à face tendu avec les forces de l'ordre. Si le

préfet a dit rechercher un médecin urgentiste, il ne s'est engagé sur rien. Le 23 septembre, à Langres (Haute-Marne), plus de 6 000 personnes (la ville compte 7 600 habitants !), ont manifesté pour défendre l'hôpital. A Bagnères-de-Bigorre, mercredi 4 octobre, ce sont 2 000 personnes qui ont manifesté dans la rue pour le maintien des urgences.

A Tours, pour ce Tour de France, le « Collectif 37 Notre santé en Danger » a choisi de mettre l'accent sur « l'accès aux soins pour toutes et tous, avec ou sans papiers ». Car, s'il est déjà difficile de se soigner pour une bonne partie de la population, c'est quasi mission impossible pour les plus précaires et parmi eux les immigré.es sans papiers. Aujourd'hui, l'Aide médicale d'Etat (AME) permet aux immigré.es sans papiers, non demandeurs d'asile, de bénéficier d'un panier de soins minimal. De nombreux freins existent pour pouvoir y accéder (présence depuis + de 3 mois en France, plafond de revenu, renouvellement annuel...), auxquels il faut ajouter des tracasseries administratives qui font que le taux de non-recours à l'AME est estimé à 49 %. Mais alors que les

exonérations de cotisations sociales pour les patrons tournent autour de 80 milliards tous les ans, il faudrait laisser tomber cette partie de la population qui « bosse ici et qui vit ici » ! Comme si les migrant.es entassés dans des canots de fortune risquaient leurs vies en Méditerranée pour obtenir, entre autres, une AME dont ils ignorent l'existence. Le droit à la santé est un droit fondamental et un impératif contraire à l'idée d'un éventuel tri des patient.es, à plus forte raison dans une métropole impérialiste comme la nôtre.

Le 7 octobre à Tours, une douzaine d'organisations dont RESF, Extinction Rébellion, Sud et la CGT, des associations locales et des partis politiques dont le Pcof, soutiennent l'initiative. Le Tour de France permettra aussi à la population de rencontrer le personnel de l'hôpital pédiatrique de Clocheville, qui vient d'engager une grève massive depuis le lundi 2 octobre, à l'appel de la CGT, de SUD et de FO, pour exiger notamment des effectifs supplémentaires. Le « Collectif 37 notre santé en danger » comme notre Parti sont à leurs côtés. ★

## Education nationale

# Pacte, salaires des enseignants : les mensonges d'Attal

## Les 10 % d'augmentation pour tous les enseignants

Pas un seul enseignant en dessous de 2 000 euros nets à la rentrée de 2023, telle était la promesse et le nouveau mantra du gouvernement et du nouveau ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal. Ce dernier considère même que l'objectif d'augmentation de 10 % des enseignants (promesse de campagne d'Emmanuel Macron) est dépassé. Ainsi, à l'occasion de l'annonce du budget 2024, il a martelé : « Un professeur débutait à 1 700 euros nets en 2020, il débutera désormais à 2 102 euros nets, et même 2 466 euros nets si il ou elle enseigne en éducation prioritaire renforcée ». Mais le diable se cache dans les détails et la réalité n'est pas aussi belle que le pérorer l'ancien pensionnaire de la prestigieuse école privée, l'Ecole alsacienne.

Selon les organisations syndicales, en comptant les différentes augmentations du point d'indice (3,5 % en 2022 et 1,5 % en 2023), l'augmentation des salaires n'est en moyenne que de 5,5 % pour les personnels enseignants, bien en dessous de l'inflation. Loin d'avoir été revalorisé, le

métier d'enseignant continue de se paupériser et de décrocher en termes de salaire par rapport aux autres cadres de la fonction publique, du privé, ou des enseignants des autres pays développés. Les augmentations, sous formes de primes (et non de salaire), ont surtout porté sur les débuts de carrière. Elles ont délaissé les milieux et fin de carrière qui voient leur rémunération augmenter de seulement 92 euros par mois avec le doublement d'une prime (encore une), l'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves).

La promesse de 2 000 euros nets par mois pour tous les professeurs, de l'aveu même des grilles de salaires officielles, n'est pas atteinte non plus. Les enseignants stagiaires (qui viennent de passer le concours) ne toucheront pas plus de 1 800 euros nets par mois et les enseignants contractuels continueront de toucher beaucoup moins que les 2 000 euros. Pour réaliser ces promesses, il aurait fallu au minimum dépenser 3,6 milliards d'euros, contre seulement 1,9 milliard budgété en 2023. Et en 2024, cela ne risque pas de s'arranger puisque le nouveau budget ne prévoit d'attribuer que 1,3 milliard aux revalorisations inconditionnelles (notamment l'ajout de points d'indice

en janvier 2024), à comparer avec le milliard prévu pour financer le Pacte. Pire, 2 500 postes sont supprimés, alors que des milliers de postes aux concours ne sont pas pourvus (3 000 en 2023). La pénurie des professeurs, et le recours aux contractuels, vont s'accroître.

## L'arnaque du « Pacte »

Pour suppléer ces maigres augmentations, tout en enfonçant un coin dans le statut enseignant, le gouvernement a vanté son nouveau dispositif, le Pacte. Contre une rémunération supplémentaire l'enseignant accepte de réaliser des tâches supplémentaires (notamment des remplacements de collègues absents). Ce surcroît de travail a été présenté par le gouvernement comme faisant partie des mesures d'augmentation des salaires. Or il ne s'agit absolument pas d'une revalorisation. Si vous travaillez plus il est normal de recevoir une rémunération supplémentaire. Cette dernière est de plus médiocre car elle est « désocialisée », c'est-à-dire exonérée de cotisations sociales et ne comptant pas pour le calcul de la retraite. Et surtout, elle ne tient pas compte des demandes des enseignants, de leur fatigue et de

leur exaspération face aux missions croissantes qu'on leur impose. Elle ne peut qu'aggraver la désaffection du métier d'enseignant, tout en créant des divisions au sein des équipes.

La mise en œuvre du Pacte, et son « succès », sont indispensables à la concrétisation de la promesse présidentielle de mettre « un enseignant devant chaque élève » et de remplacer tous les professeurs absents. Le ministère, sous Pap Ndiaye, avait estimé qu'il fallait qu'un minimum de 30 % des enseignants soient signataires du Pacte pour que ces objectifs soient atteints, sans compter la réalisation concrète des nouveautés de l'année de 6e (devoirs faits obligatoires, heure d'approfondissement et de soutien en Français et en Mathématiques) et de 5e (travail sur l'orientation). Malgré les efforts de communication pour attirer les candidats, le dispositif ne rencontre pas un grand succès. Dans 30 % des établissements, aucun pacte n'a été signé et dans la majorité d'entre eux (54 %) à peine 10 % des pactes ont été signés. Preuve de la résistance et du mécontentement des enseignants face à ce gouvernement qui n'aura eu de cesse de les mépriser et de dégrader leurs conditions de travail depuis 2017. ★

## « L'écologie à la française » d'Emmanuel Macron

Lundi 25 septembre, Macron concluait le conseil de planification écologique. Devant E. Borne et bon nombre de ministres, il détaillait les grandes lignes de son programme d'une « écologie à la française ».

Etant donné les enjeux et l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique et ses conséquences, beaucoup s'attendaient à des annonces publiques, à un discours d'ampleur et mobilisateur pour galvaniser tous les acteurs face à cet énorme défi. Las, ils ont été bien déçus, tant par la forme que par le fond. Pour ceux qui se faisaient encore quelques illusions, Macron a clairement déclaré, lors de ce conseil, qu'il n'était pas question de rupture sociale.

Pas question non plus de contraindre ou d'interdire. Et surtout ne rien imposer aux monopoles.

Macron plaide pour une croissance verte reposant sur des solutions techniques : l'hydrogène, le captage de carbone... Comme il le dit lui-même, il veut une « écologie positive », « une écologie de progrès ». Ceci pour bien marquer sa différence avec une « écologie du déni », - là, il vise l'extrême droite -, et avec une « écologie de la cure », on dirait punitive,

qu'il attribue à la gauche.

En fait, dans ce plan, en dehors de la promesse de quelques aides pour l'isolation thermique des logements ou pour une hypothétique baisse du prix de l'électricité, toutes les mesures sont en faveur du développement de l'industrie « française », en particulier de l'industrie automobile,

### Les principales annonces

- Objectif annoncé : passer de 60 % d'énergies fossiles, à 40 % à l'horizon 2030. La sortie du charbon doit être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2027.
- L'Etat va abonder à hauteur de 700 millions d'euros la construction de 13 RER métropolitains. Ces projets donneront lieu à une planification et à des financements dans le cadre des contrats de plan Etat/régions qui seront signés en octobre.
- Production en France d'au moins

(« les français aiment la bagnole » !), de l'industrie du transport et de la construction.

Un dicton populaire prévient : « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ».

Sur la sortie du charbon faut-il rappeler que Macron avait fait la même

promesse en 2018, annonçant que la France allait sortir du charbon en 2022 ! Faut-il encore rappeler comment il a torpillé les travaux de la convention citoyenne sur le climat de 2019 ? Pourtant, les 149 propositions ne visaient pas à révolutionner le système. Mais elles allaient encore trop loin dans l'amorce d'un chan-

1 million de voitures électriques d'ici 2027. Le leasing permettant l'accès à une voiture électrique pour 100 euros par mois sera lancé en novembre et réservé aux voitures produites en Europe.

- Reprise en octobre du « contrôle du prix de notre électricité » pour qu'elle soit « soutenable à la fois pour nos entreprises et pour nos ménages ».
- Production de 1 million de pompes à chaleur d'ici la fin du quinquennat (2027).

gement dans la manière de produire et de consommation. Sans parler du mépris que Macron a ainsi affiché pour ces 150 citoyens qui ont travaillé pour élaborer ces propositions. Quelles annonces sur l'agriculture, deuxième secteur le plus émetteur de CO2 derrière le transport ? Pour

le président, il faut « travailler avec les agriculteurs pour leur permettre d'avoir, par l'écologie, une réponse à la baisse des rendements : par l'agrovoltisme, la biomasse, les carburants durables ». Pour la Confédération paysanne, cette réponse va conduire les paysannes à devenir des énergéticiens, faute de revenus issus de leur production agricole et alimentaire. Cette réponse est très loin de leurs revendications. Et surtout, aucune amorce d'un changement de modèle agricole, aucune réserve sur l'agrobusiness, alors que pour Ronan Groussier, responsable agriculture du Réseau Action Climat : « Il n'y aura pas de transition bas carbone de l'agriculture sans un plan de transition de l'élevage. Aujourd'hui, ce sont les petits éleveurs qui disparaissent au profit de l'agrandissement des grosses exploitations. »

Quid du pétrole et du gaz dans l'intervention du chef de l'Etat ? Rien sur ce sujet car pendant qu'il faisait ses annonces, les grandes banques françaises finançaient les investissements dans l'exploration et l'extraction des énergies fossiles à hauteur d'environ 1000 milliards de dollars. ★

## L'EPR finlandais entre en service, celui de Flamanville s'y prépare. Mais à quel prix !

L'EPR de Olkiluoto en Finlande, construit par Areva et Siemens, vient d'entrer en service avec 13 ans de retard. Démarré à l'automne 2003, il devait être livré en 2009.

Dalle de soutien en béton trop poreux, microfissures sur les tuyaux de refroidissement, problème de soudures sur la coque métallique qui protège le réacteur, trous dans les conduits de circulation primaire, travaux d'installation des tuyaux et du réseau de câbles électriques plus longs que prévu, idem pour la conception du système d'automatisation...

Bref, de problèmes en problèmes, les délais se sont rallongés et le coût s'est envolé ! En cours de travaux, TVO, l'électricien finlandais, exige 2,6 milliards pour le retard. Areva de son côté réclame 3,52 milliards à TVO. Si en mars 2018, un accord est trouvé entre les deux parties, Areva devra quand même verser 450 millions de pénalités à TVO.

Pour TVO, cette centrale EPR aura coûté 5,7 milliards d'euros au lieu de 3,4. Mais en réalité, c'est plutôt la somme de 11 milliards d'euros que calculent les spécialistes, car outre le coût de la centrale proprement dit, il faut ajouter le coût du loyer de l'argent et le manque à gagner pendant toutes ces années de retard.

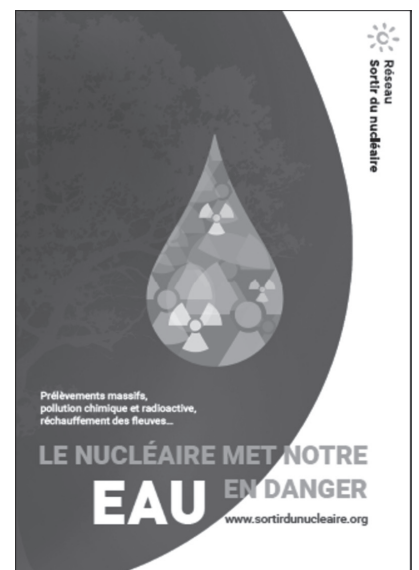
Celui de Flamanville qui devrait être raccordé au réseau à l'été 2025 aura lui plus de 12 ans de retard. Là, c'est EDF le maître d'œuvre dont l'Etat est actionnaire. L'entrée en service encore retardée en 2022 est annoncée cette fois pour le premier trimestre 2024, l'ASN ayant donné son accord à Framatome pour que, malgré une anomalie de fabrication des calottes du fond et du couvercle de sa cuve, celle-ci soit remplacée au plus tard en décembre 2024, soit après un premier cycle de fonctionnement de la centrale.

Plus encore que ces retards, ce sont les sommes englouties par ces chantiers qui donnent le vertige. La mise en service de l'EPR de Flamanville devrait coûter 19,1 milliards selon les calculs de la Cour des comptes, soit près de six fois plus cher que prévu au lancement du projet.

Ces coûts exorbitants sont autant de milliards qui manquent pour la santé, l'éducation, le logement, la culture... A Flamanville, et notre journal s'en est fait souvent l'écho, les problèmes se sont accumulés tout au long du chantier. Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des avaries qui ont jalonné la construction de ce nouveau réacteur EPR qui font dire à beaucoup de commentateurs qu'il s'agit là « d'un fiasco industriel ». Certains

analystes l'expliquent fort justement par la concurrence effrénée que se sont livrées EDF et Areva et qui les a conduites à précipiter le démarrage de leurs chantiers respectifs. Il est avéré que les études préalables étaient insuffisantes. Quant à la perte de compétence technique, elle est mise en évidence dans le rapport de la Cour des comptes : il y a eu 20 ans d'écart entre la construction des premiers réacteurs et le lancement du chantier de l'EPR.

Au problème de sécurité mis en lumière par la dernière catastrophe de Fukushima en 2011, et le danger que représente celle de Zaporijia dans l'Ukraine en guerre, celui des déchets, de l'approvisionnement en uranium, il faut ajouter aujourd'hui celui de l'approvisionnement en eau. Nous avons parlé dans notre dernier journal des rencontres qui ont eu lieu cet été au Larzac dans le cadre d'un festival Les résistances qui ont réuni un grand nombre de collectifs et d'organisations autour des questions de défense de l'environnement et notamment sur la problématique du nucléaire « qui n'est bon ni pour la planète, ni pour le climat, ni pour la paix ». Et cette question de l'eau liée au nucléaire, qui jusqu'à ces dernières années a été peu évoquée tant que la ressource était abondante,



se pose aujourd'hui avec acuité. Le réseau « sortir du nucléaire » vient d'élaborer une brochure que l'on peut télécharger gratuitement sur son site. Intitulé « Le nucléaire met notre eau en danger », elle démontre que non seulement le nucléaire dilapide la ressource en eau mais aussi la pollue. En réchauffant l'eau des rivières, elle met en danger la biodiversité aquatique. La brochure explique la vulnérabilité de cette industrie face au réchauffement climatique. Bref, une raison supplémentaire, et non des moindres, de s'opposer au projet de relance du nucléaire ! ★

## Retour sur les mobilisations pour la défense de l'eau et contre la répression

Dans ses éditions de juillet-août et de septembre, notre journal a rendu compte des mobilisations populaires très larges qui se sont développées contre l'accaparement de l'eau par les partisans de l'agrobusiness. Les méga-bassines de Sainte-Soline en sont devenues le symbole, comme l'a été quelques années auparavant, Notre-Dame-des-Landes, contre les grands travaux inutiles coûteux et destructeurs de l'environnement.

Rappelons qu'après la grande manifestation du 25 mars dernier contre les bassines qui avait été le théâtre d'une violente répression par les forces « de l'ordre », Darmanin, avait traité les militants d'« éco-terroristes » et demandait, le 21 juin, la dissolution des *Soulèvements de la terre*.

Cette demande d'interdiction avait été immédiatement suivie par des dizaines de rassemblements dans plusieurs villes de France pour s'y opposer sous le slogan : « *On ne dissout pas un soulèvement !* ». Le 11 août, le conseil d'Etat suspendait cette dissolution. Cette suspension, bien que provisoire, est un camouflet pour Darmanin et le gouvernement et un encouragement pour tous ceux et celles qui militent pour la défense de l'environnement.

Reprenant l'offensive, les organisations à l'origine de ces mobilisations – le collectif Bassines, non merci, la Confédération paysanne et les Soulèvements de la terre organisaient, la deuxième quinzaine d'août, un « convoi de l'eau » pour réclamer un moratoire sur les travaux et un dialogue sur la question de l'usage et du partage de l'eau.

Le 8 septembre, c'était le procès, au tribunal de Niort, de 9 militants syndicalistes (CGT, Solidaires, Confédération paysanne) et écologistes (Bassines non merci et Soulèvement de la terre). Ils étaient accusés pour certains de vol de tuyaux à Epannes en mars 2022 et pour d'autres d'appel à des manifestations interdites à Sainte-Soline 1, le 30 octobre 2022 et Sainte-Soline 2, le 23 mars 2023.

Les prévenus n'étaient pas seuls puisque 5000 personnes se sont rassemblées à Niort ce jour-là pour manifester leur soutien, et cela malgré un impressionnant dispositif policier. Les abords du tribunal ont été complètement vidés, les drones de surveillance autorisés et de très nombreuses forces de police déployées (1).

A ce procès, les inculpés ont réaffirmé leur volonté de se battre pour la défense de l'eau et de la terre,

de lutter contre tous les grands groupes qui veulent les accaparer et qui les détruisent. Ils ont dit combien le soutien des personnes présentes les aidait face à la répression subie. Débuté à 14h, le procès n'était toujours pas terminé à 21h ! Il a donc été reporté au 28 novembre prochain. Comme le signifiait les Soulèvements de la terre dans leur communiqué le soir même : « *Avec un dossier indigeste, trop plein de dates, de prévenus et de faits non caractérisés, le procès s'est révélé impossible à mener correctement et dans les temps.* »

Après un été très sec, des déficits pluviométriques record, des niveaux de nappes phréatiques au plus bas, les restrictions d'usage de l'eau, voire dans certains villages l'absence d'eau, la prise de conscience se développe très largement dans l'opinion publique sur la nécessité de préserver la ressource en eau. Cette conscience n'est sans doute pas étrangère à la décision que vient de prendre le tribunal administratif de Poitiers, le 3 octobre, qui a annulé les projets de 15 retenues d'eau en Nouvelle Aquitaine. Il a notamment considéré



Niort, le 8 septembre. Manifestation de soutien aux 9 militants poursuivis.

que « *le projet n'est pas associé à de réelles mesures d'économies d'eau et ne tient pas compte des effets prévisibles du changement climatique.* ». Les réserves, d'une capacité totale d'environ 3 millions de mètres cubes, devaient être installées dans la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres ainsi que la Vienne. Ce jugement est un encouragement pour tous les défenseurs de la protection de la ressource en eau et le refus de son accaparement, pour un partage en faveur du plus grand nombre. C'est aussi un encouragement à être encore plus nombreux, le 28 novembre prochain, lors du procès des 9 militants inculpés. ★

(1) Voir à ce sujet le compte rendu fait sur notre site par nos camarades de Bordeaux présents à ce rassemblement de solidarité : <https://www.pcof.net/mobilisation-en-soutien-aux-inculpés-opposants-aux-mega-bassines/>

## Glyphosate : un herbicide difficile à éradiquer !

La commission européenne propose aux Etats membres de renouveler l'autorisation de l'utilisation du glyphosate pour dix années supplémentaires. Déjà renouvelée en 2017 pour 5 ans, cette autorisation qui expirait en décembre 2022 a été prolongée d'un an. Le vote des Etats membre doit avoir lieu le 12 octobre.

Malheureusement, il y a peu de chance pour que les Etats s'opposent à ce renouvellement, à peine peut-on espérer que le délai soit revu à la baisse...

En effet, dans un article du mois de juillet, Libération faisait le tour des Etats qui avaient tenté d'interdire le glyphosate : Salvador, Sri Lanka, Vietnam, mais aussi en Europe l'Autriche et le Luxembourg. Aucun jusqu'à présent n'a réussi à imposer cette interdiction.

Si Macron avait pris l'engagement en 2017 de sortir la France du glyphosate d'ici fin 2020, il est revenu sur cet engagement en 2019.

Pourtant, le glyphosate a été classé par l'OMS en 2015 « *cancérogène probable* » suite à une étude du CIRC (centre international de recherche sur le cancer).

Comment alors s'expliquer que cette molécule soit encore utilisée alors que plusieurs études scientifiques

pointent sa probable implication dans les cancers lymphatiques non hodgkiniens. D'autres travaux montrent une association entre l'exposition à la molécule et la présence dans le sang ou les urines de substances secrétées en cas de lésions neuronales comme les maladies d'Alzheimer, de Parkinson, ou la sclérose en plaques. Des chercheurs font le lien entre le caractère neurotoxique du glyphosate et l'autisme (par exposition des mères pendant leur grossesse).

Bref, ces nombreuses études de scientifiques reconnus pour le sérieux de leurs recherches devraient inciter à la plus grande prudence et exigeraient l'application du principe de précaution.

Mais voilà, début juillet 2023, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a publié son rapport, disant ne pas avoir identifié de « *domaine de préoccupation critique* » chez les humains, les animaux et l'environnement susceptible d'empêcher son autorisation.

Comment expliquer ce « *delta* » entre les recherches mettant en cause le glyphosate et les conclusions de l'EFSA ?

D'abord, par le fait que ce sont les fabricants eux-mêmes qui fournissent à l'EFSA les études prouvant la non-

toxicité de leurs produits ! Or, la méthodologie utilisée par les laboratoires scientifiques et les études menées par les fabricants ne sont pas les mêmes et il arrive même que les fabricants, comme Bayer, soustraient des études défavorables à leurs produits. Ajoutons encore l'intense lobbying des industries agrochimiques et des représentants de l'agrobusiness. Car, plus fondamentalement, c'est bien le poids de ce type d'agriculture qui pèse dans les décisions des Etats européens. Une économie de marché basée sur la concurrence explique le fait qu'elle ne peut se passer du glyphosate. C'est d'ailleurs avec cet argument, inspiré par les dirigeants de la FNSEA, que Macron a justifié sa volte-face de 2019 : il ne fallait pas pénaliser les agriculteurs français par rapport à leurs homologues européens. La Commission européenne dira : il ne faut pas pénaliser les agriculteurs européens face à leurs concurrents mondiaux !

La Confédération paysanne, associée à 33 autres organisations, milite pour l'arrêt du glyphosate. Dans un communiqué de juillet elle écrit notamment : « *Compte tenu des risques largement documentés pour l'environnement et la santé humaine, il est plus qu'urgent d'appliquer le principe*

Le glyphosate est l'ingrédient actif de nombreux pesticides et herbicides, dont le plus connu est le pesticide Roundup de la société américaine Monsanto, rachetée par Bayer en 2018. Le brevet de cette molécule est tombé dans le domaine public en 2000.

Le glyphosate est présent dans 750 produits et est fabriqué par 70 entreprises dans 20 pays. Il représente 1/3 des pesticides utilisés dans le monde. 700 000 tonnes sont produites chaque année, dont 8 000 en France.

Le succès mondial du glyphosate est lié à son bas coût d'achat et de stockage ainsi qu'à son efficacité.

En 2017, la France était le pays où le glyphosate était le plus utilisé : 20 % des ventes de l'UE, premier pays utilisateur rapporté à sa surface agricole.

*de précaution inscrit dans les textes européens et la Constitution française pour en finir avec le glyphosate et amorcer enfin une vraie transition agricole et alimentaire.* »

Car c'est bien tout un système qui nous empoisonne, du consommateur aux ouvriers agricoles ou aux paysans eux-mêmes, qui épandent ces poisons ! ★

## Le 13 octobre, tous ensemble pour nos salaires !

**A**u moment où nous écrivons ces lignes, les équipes syndicales dans les entreprises, dans les Unions locales ou les Unions départementales s'affairent pour mobiliser pour la journée de grèves et de manifestations du 13 octobre, appelée par l'Intersyndicale qui a été à la manœuvre dans la formidable bataille des retraites du premier semestre 2023.

Les axes de mobilisation pour cette journée revendicative sont nombreux : la question de l'égalité femmes-hommes, l'augmentation des salaires, celle des minima sociaux et des pensions et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Ça fait beaucoup ! Mais derrière cette plate-forme, tout le monde comprend, vu le recul conséquent qui touche le pouvoir d'achat de tous les salariés : c'est la question des salaires qui est au cœur de cette journée de mobilisation du 13 octobre.

C'est cette question qui va être déterminante pour cesser le travail, participer aux manifestations. Et, il y a de quoi avec une inflation, rien que pour les produits alimentaires, à presque 23 % depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 ! Les différentes augmentations de salaires additionnées qui ont pu être arrachées, comme les différentes revalorisations du smic, sont loin derrière.

Dans les réunions de rentrée appelées par les structures syndicales notamment au niveau de la CGT, des militants-es soulignent des difficultés à mobiliser suite à l'engagement contre la réforme des retraites. C'est une vraie difficulté, mais une difficulté qu'il est possible de dépasser à la condition de ne pas esquiver le débat. Certes, Macron a pu imposer cette réforme voulue par le patronat, mais au prix d'un isolement et de celui de son gouvernement comme jamais, et ce, face à des travailleurs unis contre l'idée d'aller bosser deux ans de plus, unis contre un renforcement de l'exploitation capitaliste.

Cette aspiration à l'unité de la part des salariés reste forte. Pour preuve l'intersyndicale qui a appelé à cette journée de mobilisation. Les directions syndicales, quelles qu'elles soient, doivent aussi tenir compte de l'état d'esprit des syndiqués et plus largement des travailleurs. Tout n'est pas que jeux d'appareils, surtout quand la situation économique, notamment sur le plan du pouvoir d'achat devient de plus en plus difficile.

Certes ce n'est pas toujours aussi simple au niveau des entreprises, à plus forte raison en cette période où nous entrons dans une intense

phase électorale pour renouveler un très grand nombre de Comités économiques et sociaux (CSE) et, où la question de la représentativité, c'est-à-dire la possibilité de signer des accords avec le patron (1) est posée.

Ceci dit, au moins au niveau des structures interprofessionnelles, locales ou départementales, un certain nombre de réunions intersyndicales se tiennent et vont encore se tenir pour préparer le 13. Du matériel commun a été élaboré et même si les militants sont engagés dans des batailles électorales dans leur entreprises respectives, les tracts appelant au 13 sont diffusés dans les gares, les ronds-points, les lieux publics...

Cette journée de mobilisation devrait aider aux mobilisations dans les entreprises autour des négociations annuelles obligatoires (NAO) que la CGT appelle à tenir et à rouvrir quand elles ont déjà eu lieu. L'inflation et les pertes de pouvoir d'achat c'est tous les jours. On l'a vu dans la toute dernière période, quand bien même un accord sur les salaires avait été signé par certaines organisations syndicales. S'il était à mille lieues des exigences, les travailleurs-euses n'en tenaient pas compte et n'hésitaient pas à se mettre en

grève. Les ouvrières de Vertbaudet en ont été un des derniers exemples en date et non des moindres.

C'est aussi cette colère, portée par les angoisses non plus de la fin du mois, mais de celle du 15 du mois ! qui est présente dans les ateliers, les chantiers, les magasins, les bureaux... sans oublier toutes celles et ceux attachés au service des personnes. Y compris chez les cadres, ça ne va plus ! Conditions de travail, salaire...

La bataille pour les salaires se mène d'abord dans les entreprises, mais face au patronat et au gouvernement, il va bien falloir élever le cadre du rapport de force pour enrayer cette paupérisation qui s'installe pour le plus grand profit du capital.

Il faut faire connaître et soutenir la grève des ouvriers de l'industrie automobile aux Etats-Unis pour exiger des augmentations de salaire et qui, en même temps, s'en prennent « tous ensemble » à Ford, Stellantis et General Motors.

C'est nécessaire et ça peut aider. ★

1. On voit là tout le côté pervers de la loi sur la représentativité signée le 20 août 2008 qui organise la compétition entre les organisations syndicales. Cf. notre revue Rupture N°3.

## Indexer les salaires sur les prix, c'est un minimum !

**D**ans le journal *Le Monde* du 23 septembre on pouvait lire : « les salaires ont rattrapé l'inflation au deuxième trimestre » et « les courbes se croisent enfin. Les salaires ont augmenté sur un an légèrement plus que l'inflation au deuxième trimestre 2023, selon les chiffres publiés par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) ».

Mais le 28 septembre, ne tenant compte que des prix de l'alimentation, le ton se faisait un peu moins péremptoire : « tout petit repli des prix alimentaires entre août et septembre » de... 37 centimes ! Et le journal contraint d'ajouter : « depuis septembre 2021, lorsque le premier panier (panier d'une valeur de 100 euros, fin 2021) a été mis en ligne, la progression reste élevée, à 22,8 % ». Presque 23 % d'inflation sur un an et demi, pour les produits de consommation de première nécessité ! Comme l'expliquait un économiste : « ce n'est pas tant que les prix n'augmentent plus, ils continuent d'augmenter, mais moins vite ».

Qui plus est, ces 23 % ne rendent pas compte de l'importance réelle de la perte de pouvoir d'achat que

subissent les travailleurs, puisque les augmentations de salaires, quand elles interviennent, interviennent après l'accroissement du chiffre de l'inflation, mais arrêté à un instant T. Elles ne prennent pas en compte les pertes de pouvoir d'achat qui se sont accumulées avant cet instant T et qui vont continuer de s'accumuler vu la courbe de l'inflation et le niveau des augmentations de salaire.

L'institut Rexecode, qui travaille pour les milieux patronaux et gouvernementaux, indique qu'en moyenne, dans la composition du prix de production (coût de production + plus-value), le plus important est le coût des achats intermédiaires (matières premières et auxiliaires) pour 56 %, celui des salaires intervient pour 24 %, les marges (plus-value et les effets d'aubaine) pour 18 % et les impôts pour 2 %. Sur le dernier trimestre 2022, les marges, d'après les estimations de l'Institut, ont représenté 62 % de l'inflation !

A six reprises depuis octobre 2021, le SMIC a été revalorisé. La dernière fois, le 1<sup>er</sup> mai 2023, pour atteindre 1740,20 euros bruts mensuel. Ces différentes hausses non seulement n'ont pas permis de rattraper le retard

pris sur l'inflation, mais, vu les bas niveaux des grilles de salaires définies par les conventions collectives, ces augmentations ont purement et simplement effacé un bon nombre de ce qu'on appelle les minima hiérarchiques. Le nombre de salariés payés au SMIC est passé d'un peu plus de 2 millions en 2021, à 2,5 millions en 2022.

Effet d'aubaine pour bon nombre de patrons qui voient augmenter leurs exonérations de cotisations sociales puisque celles-ci sont indexées sur le SMIC et totales pour le salaire minimum. Ce qui permet à un des économistes pro Macron, pourfendeur du SMIC, Gilbert Cette de dire : « Nous sommes dans une situation un peu folle dans laquelle notre système d'allègement calé sur le SMIC devient une incitation à rester au SMIC. »

Plus une branche professionnelle recule les négociations avec les organisations syndicales pour augmenter ses minima hiérarchiques, plus elle peut bénéficier de ces allègements. En mai dernier, lors de la dernière revalorisation du SMIC, sur 171 branches professionnelles, 141 ont vu le SMIC effacer leurs minima hiérarchiques.

Cette politique dite de « réduction du coût du travail », via les exonérations patronales pouvant aller jusqu'à un salaire équivalent à 3,5 fois le SMIC, mise en œuvre depuis 1993, a permis au patronat de récupérer quelque 73,6 milliards en 2022, en hausse de 13,1 % par rapport à 2021.

Le patronat n'a pas l'intention de lâcher. Les négociations entre industriels et grande distribution sur qui devrait diminuer ses marges sont relancées, mais toujours au point mort. Et pas question de toucher au prix (de production) de l'essence !

B. Le Maire interrogé par BFM à propos de la conférence sociale qui va avoir lieu le 16 octobre a déjà indiqué : « ...il y avait une proposition qui était d'indexer les salaires sur l'inflation. Ça a l'air juste... mais cela renchérit le coût du travail pour des entreprises qui vont dire "je ne peux pas suivre, je n'ai pas les moyens, je licencie", on va perdre des emplois. » Les dividendes du CAC 40 ont atteint 67,5 milliards d'euros en 2022 alors que 25 % de la population est obligé de se restreindre du fait de cette inflation et de cette politique au service du patronat. ★



**Pôle Emploi****Agents et chômeurs contre le projet de loi « sur le plein-emploi »**

Le projet de loi « sur le plein-emploi », qui crée France-Travail avec ses conséquences, notamment pour les bénéficiaires du RSA, est à la source de l'inquiétude qui agite les personnels de Pôle Emploi. Une intersyndicale nationale, avec la CGT, le SNU (FSU) et SUD a appelé à la grève le 26 septembre, et à un rassemblement devant l'Assemblée Nationale qui examinait le texte. Des militants et représentants des différents syndicats s'y sont rendus et ont échangé avec la presse présente et les députés des différentes tendances de la NUPES. Les premières mesures votées entrent en vigueur un projet qui a été aggravé par le Sénat.

Les 15 heures d'activité obligatoire pour les bénéficiaires du RSA s'inscrivent dans la loi, le gouvernement se pliant au chantage de LR, pour trouver une majorité ! Parents isolés ou handicapés seront peut-être soumis à une durée inférieure d'activité obligatoire, sans en être toutefois exemptés.

Les sanctions sont aggravées, avec la création de la « suspension-remobilisation » du versement de l'allocation en cas de manquement aux

obligations du contrat d'engagement signé (ou de refus de signature de ce contrat qui peut être impossible à respecter).

Désormais, non seulement l'allocataire, mais sa famille bénéficiaire du RSA, devront s'inscrire et s'engager à respecter le contrat.

La situation est souvent critique dans les agences, débordées par le flux et la multiplicité des tâches. Alors comment croire qu'avec seulement 300 postes supplémentaires on pourra faire un suivi correct, quand les portefeuilles individuels débordent, avec plusieurs centaines de personnes ?

La pression exercée par la direction, avec des objectifs chiffrés, a été, à de nombreuses reprises, à l'origine de mouvements de grève. Le renforcement des obligations et des sanctions va générer aussi des contrôles des résultats des agents.

Le texte annonce la sous-traitance généralisée de l'accompagnement des personnes inscrites à de nombreuses sociétés privées, y compris... les agences d'intérim !

Les recrutements en cours d'agents de sécurité pour les JO donnent un avant-goût de ce que va entraîner

France Travail. Des milliers de personnes sont à embaucher et à former dans un temps court. Et Pôle Emploi a convoqué 60 000 chômeurs inscrits sans grand critère de sélection, à des réunions collectives. Les agences regorgent d'exemples de convocations hasardeuses. Des handicapés non-voyants ou en fauteuil, des cadres ou des artistes, des personnes ne remplissant pas les conditions administratives obligatoires dans ces métiers... ont dû se présenter, craignant de se faire radier. Désormais, faute de candidats à envoyer en formation, Pôle Emploi va payer des prestataires privés : « 800 euros par candidat sourcé », soit 4 millions d'euros pour 10 000 candidatures.

Le projet de loi avoue aussi sans pudeur donner l'accès à tous ses « partenaires » aux données des demandeurs d'emploi inscrits. Les leçons du piratage récent du sous-traitant Majorel, chargé de numériser et traiter tous les documents des chômeurs, qui concernerait 10 millions de personnes, n'ont visiblement pas été tirées !

L'inscription obligatoire à France Travail de toute personne en âge de travailler va générer un énorme fichier de main-d'œuvre contrainte,

où les entreprises piocheront selon leurs besoins. Une main-d'œuvre captive, qui ira sur les emplois des secteurs en tension, où le patronat se plaint de manquer de salariés. La pression s'exercera aussi sur des chômeurs indemnisés de plus en plus mal et de moins en moins longtemps. La mise en place de France Travail va s'accompagner d'une nouvelle réforme de l'assurance chômage, qui ponctionnera 12 milliards sur 4 ans sur le dos des chômeurs, une somme destinée à financer France Travail.

Les agents seront encore plus confrontés à la colère ou au désespoir de nombreux allocataires, du fait de l'aggravation des conditions d'indemnisation et de traitement du public. France Travail exercera une violence encore plus grande contre les usagers inscrits de force. Pour le personnel, il n'y a pas d'alternative : il faut se battre pour les conditions de travail, pour les effectifs, et développer la mobilisation avec les chômeurs. La première grève a encore été modeste, faute de temps pour la préparer, après les très fortes mobilisations du printemps, mais la conscience grandit, et l'intersyndicale devra travailler à préparer la suite. ★

**Le 3 octobre, les AESH étaient à nouveau en grève**

Les Accompagnant.e.s des Elèves en Situation de Handicap (AESH) ont donné de la voix un peu partout en France, et même si le mouvement a été diversement suivi, cette grève s'est installée dans le paysage médiatique comme un mouvement emblématique de la lutte d'une profession féminisée (92 % de femmes) et maltraitée, symbolique aussi d'une éducation nationale à la dérive.

Partout, les AESH réunies en AG ou lors de prises de parole ont d'abord dressé un état des lieux.

Comment vivre correctement avec des salaires de moins de 900 euros par mois ? Comment se loger, se nourrir... ? Le gouvernement, par la bouche du ministre Attal, a beau se gargariser de la récente augmentation de la grille indiciaire et de l'octroi d'une prime de 62 € par mois pour un temps partiel de 24h (quotité horaire à 62 %), cela reste largement insuffisant, et pas à la hauteur de la technicité, la difficulté et la pénibilité du métier. L'augmentation minime de salaire risque d'être très rapidement rattrapée par la hausse du Smic qui suit la courbe de l'inflation. Cette revalorisation, de même que l'obtention du CDI au bout de 3 ans (au lieu de 6 précédemment) sont aussi à mettre à l'actif de toutes

les grèves et luttes qu'ils et elles ont menées ces dernières années.

Ensuite, les AESH mettent en cause la dégradation des conditions de travail. Celles-ci deviennent pour beaucoup catastrophiques. La pénurie d'AESH est de plus en plus importante, et pour y faire face on mutualise, on bricole, en accordant quelques heures aux élèves, alors qu'ils auraient besoin d'un accompagnement plus important, en attribuant une AESH pour 2, voire 3 ou 4 élèves avec des handicaps différents, en simultané, dans la même classe. Les AESH dénoncent ce saupoudrage qui les empêche de bien faire leur travail. Toutes, elles affirment aimer leur travail mais être en souffrance de ne pas pouvoir le faire correctement. Cette souffrance se traduit par des démissions en cascades, des collègues en arrêt de travail, des licenciements pour inaptitude.

Par ailleurs, les AESH ont en charge des élèves au profil de plus en plus compliqué, en inclusion en milieu ordinaire, du fait du manque de places en établissements spécialisés (IME, ITEP). Ces élèves ne bénéficient pas des soins qu'ils devraient recevoir et leur accompagnement se résume parfois à de la garderie. Les AESH avouent aussi être impuissantes et peu formées face à ces situations.

Pour pallier la pénurie d'AESH, les mêmes recettes sont mises en place : mutualisation à outrance via les PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé). L'inclusion se révèle un véritable leurre puisque l'administration considère qu'un élève est accompagné même s'il n'a que 2 ou 3 heures par semaine d'accompagnement ! Dans la même logique, le gouvernement poursuit son projet de création d'un statut d'ARE (Accompagnants à la Réussite éducative) qui regrouperait AESH et AED (surveillant dans les collèges et lycées), pour en faire encore plus des salarié.e.s multi-tâches, au nom d'une logique économique, dans le mépris de la spécificité de chacun des métiers.

La revendication d'un véritable statut de la fonction publique de catégorie B reste primordiale, car les AESH y voient aussi une reconnaissance. Elles veulent que soient reconnus leur professionnalisme et leur expertise. Elles refusent d'être considérées comme des personnels de sous-catégorie, elles veulent être respectées et pleinement intégrées aux équipes éducatives, elles veulent des formations adaptées aux différents types de handicap, des conditions de travail dignes et respectueuses pour elles-mêmes et pour les élèves

accompagnés ; que soient reconnus la pénibilité et le temps hors accompagnement (auto-formation, concertation...) par une redéfinition de leur temps de travail, à savoir un temps plein pour un accompagnement élève de 24 heures, ce qui s'oppose aux tentatives du gouvernement d'aller vers des temps complet avec l'accompagnement périscolaire et cantine, sans tenir compte de la difficulté du métier, au mépris de la santé des salariées.

Parmi les signes encourageants de cette journée c'est l'engagement plus important des équipes enseignantes aux côtés des AESH, même si c'était encore minoritaire. Ainsi, certaines écoles ont fermé, dans un certain nombre d'établissements des enseignants en grève se sont retrouvés avec des parents pour des actions devant le collège ou l'école. En effet, la pénurie d'AESH et la dégradation des conditions de l'inclusion ont des incidences très fortes sur les classes. Comment fonctionner dans une classe avec 30 élèves dont 4 en situation de handicap et une ou 2 AESH ?

Il faut considérer cette journée comme le début d'une dynamique et renforcer la solidarité ! ★

## Droit au logement

## Les importantes mobilisations du 30 septembre

Ces derniers temps, de nombreux articles et reportages évoquent « un marché de l'immobilier qui tourne au ralenti ». Ils mentionnent la hausse des taux de crédits et la baisse des transactions, la chute des prix, l'envol des coûts de construction, le gel des chantiers... C'est une des conséquences de l'inflation dopée par la guerre en Ukraine, que les gouvernements et les institutions financières tentent de juguler avec une hausse des taux d'intérêt. Cela illustre une fois de plus le fait que, dans le cadre du système capitaliste en crise, chaque « remède » génère de nouveaux problèmes. Nostalgiques des années de surchauffe au cours desquelles leurs profits se sont envolés, notaires et promoteurs s'en alarment et en appellent au soutien de l'Etat. Quelques-uns y perdront peut-être quelques plumes mais, ce qui est certain, c'est que tous se débrouilleront pour faire payer cette crise immobilière à celles et ceux qui subissent, chaque jour, une autre crise qui ne cesse de s'aggraver, celle du logement et du mal-logement ! Convoquées à Paris et dans de nombreuses villes, le 30 septembre, les « marches des locataires, mal-logés,

sans-logis, résidents, proprios-occupants » ont pris dans ce contexte une importance toute particulière. Le DAL en a été la colonne vertébrale.

Lancé par la « plate-forme logement pour toutEs » qui regroupe plus d'une trentaine d'associations et syndicats, et soutenu par plusieurs partis politiques, l'appel national dénonçait la hausse des loyers et des charges : « En 1973, les locataires consacraient 10 % de leurs revenus au loyer, aujourd'hui, c'est près de 30 % en moyenne, et pour beaucoup c'est plus de la moitié des revenus, c'est notre plus gros poste de dépense ! Cette année, les loyers vont augmenter de 3,5 %. Cela fera 7,1 % en un an, presque un mois de loyer ! Et malgré l'inflation des prix de l'énergie, le gouvernement a décidé la fin du "bouclier tarifaire". »

Cet appel rappelait les conséquences terribles : le nombre d'expulsions qui s'emballe, l'obligation de « sacrifier les postes santé, scolarité, vacances, transports », de « vivre sans chauffage l'hiver, dans une passoire caniculaire l'été ou dans un taudis, pour payer le loyer, car "la rue c'est la mort" ». Il dénonçait ceux qui profitent de cette crise : les « bailleurs privés et agents immobiliers, qui arnaquent les

locataires ..., fraudent l'encadrement des loyers, ... profitent de la pénurie de locations et de HLM, aggravée par les locations Airbnb et les logements vacants ». Il pointait encore la responsabilité de l'Etat, le bafouement des lois censées protéger les locataires et les politiques réactionnaires qui sont mises en œuvre : « Plutôt que de produire en priorité les logements sociaux dont nous avons besoin, car le nombre de demandes HLM atteint les 2,3 millions, le Gouvernement ... baisse les APL, ponctionne les caisses du logement social et vient même au secours des promoteurs. Il détruit massivement des logements sociaux dans les quartiers populaires au nom de la "mixité sociale" et de la "sécurité" pour mieux briser les liens sociaux, réprimer ou chasser les habitant.e.s. Les résident.e.s de foyers, CHU, CROUS sont toujours plus précarisé.e.s et les habitant.e.s et salarié.e.s des zones touristiques et des zones tendues ne peuvent plus se loger là où ils travaillent, là où ils vivent. Plutôt que de réquisitionner les logements vacants qui sont au nombre record de 3,2 millions, il criminalise les locataires qui n'arrivent plus à payer leur loyer, les sans-logis qui, pour se protéger,

occupent les biens vacants de gros propriétaires, et les salariés qui occupent leur lieu de travail ! C'est la loi Kasbarian-Bergé. Il prépare de nouvelles lois anti-locataires, de nouvelles lois répressives contre les précaires et les locataires. »

Parmi les revendications les plus urgentes : « la baisse des loyers, des prix de l'énergie et la hausse des APL, la réalisation massive de vrais logements sociaux à la place des logements pour spéculer, l'arrêt des expulsions et des politiques d'urbanisme qui chassent les classes populaires (ANRU, JO, surtourisme...) et alimentent le logement cher et la crise du logement, l'abrogation de la loi Kasbarian-Bergé et de la circulaire Darmanin sur les expulsions ; un plan massif d'isolation des passoires thermiques et de lutte contre le réchauffement climatique qui produit notamment sécheresse et fissuration de millions de maisons... »

Notre parti, qui a appelé à travailler au succès de ces manifestations, salue leur combativité : De l'argent pour des logements décents, stables et abordables, pas pour les promoteurs ! ★

## Réforme du RSA

## Non aux 15 heures de travail obligatoire !

Le 27 septembre l'Assemblée nationale a commencé l'examen de la proposition de loi « pour le plein-emploi » qui avait déjà été adoptée au Sénat en juin dernier. Ce texte, qui prévoit la transformation de Pôle Emploi en France Travail, instaure une inscription automatique des bénéficiaires du RSA, de leurs conjoints, concubins ou partenaires pacsés, sur la liste des demandeurs d'emploi.

En référence à l'expérimentation en cours dans 18 départements, le « contrat d'engagement » unifié, que devront signer les demandeurs d'emploi nécessitant un accompagnement et les allocataires RSA, leur imposera une durée hebdomadaire de 15 heures minimum d'activité (en contrepartie d'une allocation de 607,75 euros pour ce qui concerne les bénéficiaires du RSA !). Parallèlement, la réforme prévoit un renforcement des contrôles. Comme si tous les bénéficiaires des aides sociales étaient, par essence, des fainéants, profiteurs et fraudeurs potentiels ! Sanctions, radiations et demandes de remboursements s'inscrivent dans une politique générale de réduction des dépenses sociales. Les obstacles bureaucratiques, la dématérialisation à outrance et le

manque de personnel dans les organismes sociaux, étant, par ailleurs, des facteurs de nonaccès ou de renoncement aux droits.

Cette politique n'est pas propre à la France et ne date pas d'aujourd'hui. Aux Etats-Unis, elle avait été initiée par les républicains Nixon et Reagan puis pérennisée par le démocrate Clinton dans les années 1990 (1). En Allemagne, les lois Hartz ont limité la possibilité pour les chômeurs de refuser une offre d'emploi ; elles ont instauré les « mini-jobs » (entre 400 et 850 euros), ainsi que les « emplois à 1 euro » (Ein-Euro Job), payés entre 1 et 2,50 euros de l'heure pour quinze à trente heures par semaine. Vingt ans plus tard, le taux de chômage est à moins de 6 % (5,7 % en août 2023 contre plus de 10 % en 2003), mais la pauvreté qui touchait près de 17 % de la population en 2022 n'a jamais été à un niveau aussi élevé depuis la réunification de l'Allemagne le 3 octobre 1990.

La législation sociale française a suivi la même pente, pour aboutir au même résultat, même si cela s'est fait plus progressivement. En 2008, le revenu minimum d'insertion (RMI), créé en 1988 et jugé trop incitateur à l'inactivité, a été remplacé par le

revenu de solidarité active (RSA). Ses bénéficiaires étaient encouragés à rechercher un emploi, avec possibilité de cumuler revenus d'activité et complément RSA. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le RSA de base et ce « RSA-activité » sont dissociés. Ce dernier est remplacé par une « prime d'activité » qui « a pour objet d'inciter les travailleurs (salariés ou non-salariés) aux ressources modestes, à exercer ou reprendre une activité professionnelle » (cf. service-public.fr). Ce dispositif censé « soutenir le pouvoir d'achat » des travailleurs a pour particularité de permettre à un employeur d'embaucher un salarié à bas coût en faisant prendre en charge une partie de sa rémunération par la collectivité.

Toutes ces réformes, celle du RSA comme celles de l'assurance chômage, visent à obliger les bénéficiaires d'allocations à accepter l'emploi qu'on leur propose, quelles qu'en soient les conditions et le niveau de rémunération au prétexte d'un taux de chômage anormal au vu du nombre d'emplois « non pourvus » ! Il est encore difficile de savoir dans quels secteurs devront être effectuées les heures de travail rendues obligatoire en contrepartie du RSA. Mais, des TUC (Travaux

d'utilité collective) des années 1980 et des CES (Contrat emploi-solidarité) des années 1990, jusqu'aux actuels « contrats civiques » ou « contrats d'engagement jeunes », de nombreux exemples montrent que ce type d'emplois bon marché, exonérés de contributions sociales pour les employeurs, ont souvent été des aubaines pour les organismes publics ou sociaux en manque d'effectifs. Certains députés de droite ou d'extrême droite vont encore plus loin en suggérant des obligations de travail dans certains secteurs saisonniers ou en tension, en remplacement des travailleurs migrants ou détachés ! Cette réforme du RSA na pas seulement une dimension idéologique. Elle n'a pas comme seul objectif la réduction des dépenses sociales. Elle fait partie d'une politique de « plein-emploi » au prix de toujours plus de travailleurs pauvres et précaires. ★

1. A ce sujet, nous recommandons l'article très intéressant de la sociologue Maud Simonet, chercheuse au CNRS et à l'IDHESS-Nanterre publié par Alternatives économiques : <https://www.alternatives-economiques.fr/maud-simonet/reforme-rsa-on-parlait-travail/00108297opinion>

# Le paradigme de la guerre de haute intensité gagne du terrain

Quand la guerre a éclaté en Ukraine (24/02/2022), l'armée française était en grande difficulté au Sahel, le principal terrain de ses interventions extérieures (Opex). Fin 2021, elle a engagé le retrait de plusieurs bases au Mali et en août 2022, c'est la fin officielle de Barkhane. En janvier 2023, les nouveaux dirigeants du Burkina Faso demandent à leur tour le départ des troupes françaises, puis ce sera le tour du Niger, où, après des semaines de bravade, Macron finit par annoncer le départ des 1 500 hommes. Le ministère des armées annonçait le 5 octobre que le départ allait commencer « cette semaine », pour finir à la fin de l'année. Mais tout le monde s'accorde pour dire que ce ne sera pas une opération facile.

Dès octobre 2021, le général chef de l'état-major des armées, T. Burkhard, fraîchement nommé, dressait le tableau des futurs engagements : « La compétition est devenue l'état normal, que ce soit dans le champ économique, militaire, culturel ou politique, et les conflits dits périphériques appartiennent à cette compétition. » Il lançait l'idée de la nécessité de se préparer à « des guerres de haute intensité », prévoyant une

rupture de fond dans la doctrine, les équipements, la formation des militaires, sans oublier la préparation de l'opinion à ces changements. Ce thème sera décliné sur tous les fronts, y compris sur le plan économique, avec les déclarations sur la nécessité de « passer à une économie de guerre », dans le contexte des longues discussions autour de la loi de programmation militaire (LPM) – 2024, 2030. Le chiffre faramineux de 413 milliards sera brandi, comme une preuve du sérieux de cet engagement vers une armée formée pour participer à des guerres de « haute intensité ». Macron reviendra à plusieurs reprises sur cette question et en janvier 2023, une année après le début de la guerre en Ukraine et en plein « redéploiement » des forces armées positionnées en Afrique, il « » (1). La préparation des armées à la guerre de « haute intensité » n'évacue pas toutes les missions, tous les déploiements des forces armées dans le monde, à commencer par celles qui sont positionnées dans les colonies. Mais elles s'intègrent dans la vision globale de la préparation à ce type de guerres et de conflits qui peuvent déboucher sur ces guerres. Si le principal centre de gravité de ce type

de guerre est aujourd'hui l'Europe, autour de la guerre en Ukraine, la zone de l'Indo-Pacifique – avec notamment la Nouvelle Calédonie-Kanaky – en est un autre. Ce qui explique la volonté de l'impérialisme français de s'accrocher à cette « possession ».

## Les « opportunités » de la guerre en Ukraine

Le 28 septembre s'est tenu à Kiev le « premier forum de l'armement », où se pressaient quelque deux cent fabricants d'armes venant des Etats qui fournissent des armements. Une vingtaine de chefs d'entreprises françaises faisaient partie de la délégation emmenée par le ministre Lecornu. Ses propos sont limpides : « Les cessions gratuites ne peuvent pas être faites à l'infini. Le partenariat industriel doit devenir la norme. (...) Il faut franchir directement les industriels français à l'armée ukrainienne. Ce sont des opportunités... qu'il faut assumer. » Conscient que la concurrence des groupes étatsuniens, britanniques, allemands est très forte (2) sur ce marché, il se dit favorable

à l'installation directe de firmes françaises d'armement, en cherchant des « partenaires locaux » qui deviendraient des sous-traitants. Interrogé sur la possibilité que ces entreprises soient la cible de missiles russes, il balaie la question en affirmant qu'il ne faut pas « se laisser intimider » et nie que cela serait un pas supplémentaire dans un engagement direct dans cette guerre.

Les autorités ukrainiennes poussent à ces coopérations industrielles internationales en matière d'armement et visent le long terme. Le but affiché est de devenir « une des premières armées d'Europe, tout en développant sa propre industrie de défense ». On comprend qu'elles fassent le forcing pour intégrer l'UE, pour bénéficier des investissements du fonds européens de l'agence européenne de défense. ★

1. Citation de l'article paru dans le Monde diplomatique d'octobre, « L'armée, miroir d'une France sans boussole » d'A. Popelard.

2. BAE Systems (Royaume-Uni) fabrique déjà des armes légères, Rheinmetall a des ateliers de réparation de chars...

# Le combat contre la guerre et la militarisation concerne le mouvement syndical

Le 17 septembre, au stand collectif « Unis contre la guerre, pour la paix, cessez-le-feu immédiat, négociations ! », à la fête de l'Humanité, nous avons participé à un débat avec des responsables syndicaux. Animé par une responsable du « comité des travailleurs privés d'emploi et précaires de la CGT », ce riche débat a réuni plusieurs responsables de structures de la CGT. Ainsi, le secrétaire général de la CGT Energie Paris, le secrétaire général de l'UD CGT 94 et le responsable des questions internationales, un responsable de l'UD CGT 59 et Yves-Jean Gallas, membre du Mouvement de la paix et animateur du collectif « Non à l'Otan, non à la guerre », ont pu exposer leurs points de vue et leur expérience syndicale dans le domaine de la lutte contre les guerres et la militarisation. « Ces questions sont trop occultées dans la CGT » : c'est un constat largement partagé par les responsables syndicalistes qui formulent de nombreuses critiques vis-à-vis de la ligne générale suivie par la direction de la CGT. « Il faudrait déjà qu'on puisse en discuter », même si, comme l'a souligné la camarade qui menait le débat « il y a de vraies divergences entre nous », notamment sur l'appréciation de la Russie. Mais il y a aussi de fortes convergences : « combattre notre propre impérialisme,

lutter pour la sortie de l'Otan, dénoncer l'UE, dénoncer la militarisation qui s'accélère et former les militants dans l'esprit internationaliste ».

Sur ce plan, le responsable aux questions internationales de l'UD 94 a élargi à la question de la solidarité à développer avec les syndicats des pays d'Afrique dominés par l'impérialisme français. Il a insisté sur l'importance de connaître et de faire connaître leurs luttes, pour la défense des travailleurs et travailleuses de ces pays, de relayer leurs prises de position sur la question du retrait des troupes françaises.

La lutte contre la militarisation, contre la production des armes, dont les ventes explosent, en lien avec la guerre en Ukraine, est un sujet hautement politique. Il pose, en fin de compte, la question de la société capitaliste et du pouvoir de décision, sur les choix, les priorités. Des exemples ont été donnés, sur des actions de blocages de bateaux de livraison d'armes, comme à Marseille en 2019, à Gênes en Italie, insuffisamment popularisés au niveau international. Mais c'est surtout le combat syndical contre les conséquences de la militarisation, en termes de coût social, qui permet de poser cette question de façon plus large. C'est, par exemple, en dénonçant les milliards qui vont au budget

de guerre, qui sont pris sur les budgets sociaux, qu'il est possible de sensibiliser les travailleurs à cette question. Plusieurs interventions de la salle ont porté sur le lien entre la militarisation, la participation aux guerres et le développement du « tout sécuritaire », de la surveillance, du contrôle des populations et de la répression qui se développe.

Le camarade de l'UD CGT 59 est intervenu sur les grèves actuelles des travailleurs et travailleuses sans-papiers dans trois établissements d'Emmaüs, contre la surexploitation dont ils sont victimes. La CGT 59 les soutient et organise la solidarité : « les travailleuses de Vertbaudet sont allées les soutenir ». Il a insisté sur le fait que ces travailleurs faisaient le lien entre le pillage impérialiste de leur pays et le fait qu'ils ont dû le quitter.

Le camarade de notre parti est intervenu dans ce débat qui aurait pu se prolonger, tant était forte l'envie de discuter et d'échanger, pour insister sur la nécessité et la possibilité aujourd'hui de se battre ensemble pour l'arrêt de la guerre en Ukraine, sans cacher les divergences d'analyse sur la nature de cette guerre et des belligérants, mais sans en



faire un obstacle à l'action en commun. Concernant les difficultés et les divergences au sein du mouvement syndical, il a insisté sur la « séquence » des mobilisations massives qui se sont succédé : depuis la vague de grèves pour l'augmentation des salaires, aux mobilisations contre la réforme des retraites et celles qui se sont développées suite à l'assassinat de Nahel, autour de la question des violences policières, contre le racisme et pour une politique sociale pour les quartiers populaires. C'est en s'appuyant et en développant cette montée de la lutte de classe et de la conscience de classe, qu'il faut travailler à faire grandir l'opposition populaire, des travailleurs et de la jeunesse à la guerre en Ukraine, à la militarisation et à la politique de plus en plus contestée par les peuples de l'impérialisme français en Afrique. ★

**Kanaky/Nouvelle-Calédonie****Un « projet d'accord » néocolonial**

**D**u 4 au 8 septembre, une délégation du FLNKS, mandatée par le bureau politique, a rencontré plusieurs représentants du gouvernement français, notamment E. Borne et G. Darmanin, ministre de l'Intérieur et de l'Outre-mer. Elle répondait ainsi à l'invitation de la Première ministre dans le cadre des discussions visant à définir le nouveau statut de la Kanaky / Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement Macron considère en effet que le processus mis en place lors des accords de Nouméa s'est terminé avec le 3e référendum de décembre 2021 marqué, comme les deux précédents, par la « victoire » du « non » à l'indépendance. Un 3e référendum imposé par la force au peuple kanak « en pleine période de deuil » du fait des ravages de la pandémie de Covid, qui non seulement l'a boycotté, mais en a contesté la tenue et le résultat devant la Cour Internationale de Justice. Pour Macron, peu lui chaut : il faut définitivement tourner la page des accords de Nouméa et redéfinir un nouveau statut « dans le cadre de la République française » comme il l'a clairement réaffirmé lors de son voyage en Nouvelle-Calédonie, le 26 juillet dernier, avant même l'ouverture des discussions.

Le gouvernement aurait voulu que cette série de rencontres se fassent en trilatérale (indépendantistes - non-indépendantistes - Etat) pour en

finir au plus vite avec la « question » kanak. Mais les indépendantistes y ont mis leur veto et réaffirmé, avant leur venue, les bases sur lesquelles ils entendaient discuter. Mais dans la droite ligne de la méthode Macron du fait accompli, pas de discussions mais la remise d'un « projet d'accord » de cinq pages à peine, qui affirme d'emblée que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie se fera dans le cadre des institutions de la 5e République, après modification de la constitution par le Congrès (Parlement et Sénat) au cours du 1er trimestre 2024. Ce « projet d'accord » revient sur le processus de décolonisation obtenu de longue lutte par le peuple Kanak et acté par les accords de Matignon-Oudinot en 1988 et de Nouméa dix ans plus tard. Ce dernier, intégré à la Constitution française, reconnaissait « la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier d'une complète émancipation ». Celle-ci n'est clairement plus à l'ordre du jour.

**Le contenu du « projet »**

1. « *La capacité du congrès de la Nouvelle-Calédonie à adopter des lois pays dans le domaine législatif, sous le contrôle du Conseil constitutionnel* » ;

2. « *Les conditions dans lesquelles les populations de la Nouvelle-Calédonie pourraient être amenées à se prononcer sur la relation qu'elles choisissent*

*d'entretenir avec la France* » ; conditions qui, dans le cas le plus favorable, instaurent un délai minimal de 15 à 20 ans pour une nouvelle consultation !

3. La « *reconnaissance d'une citoyenneté calédonienne* », qui s'inscrit « *dans le refus de toute discrimination fondée sur l'origine, l'ethnie ou la religion* » ; celle-ci ouvre des « *droits particuliers* » comme l'inscription sur une liste électorale spéciale attestant de cette citoyenneté qui donne accès au vote **pour les institutions spécifiques de la Nouvelle-Calédonie et aux consultations sur l'autodétermination, à « tous les citoyens, nés en Nouvelle-Calédonie, qui y résident à la date de l'élection ou qui remplissent une condition de domicile de dix ans à la même date » ; en clair, en ouvrant le corps électoral à tous les descendants de métropolitains installés de fraîche date. Les Kanaks, qui ne représentent déjà plus que 41,2 % de la population du territoire du fait des vagues de peuplement encouragées par l'Etat colonial depuis le début des années 70, deviendront minoritaires dans les institutions mêmes de la Nouvelle-Calédonie (Gouvernement, Congrès) d'autant qu'il est également prévu de diminuer le nombre de représentants des régions au Congrès et que toute modification par une loi pays devra être adoptée par 3/5e des membres du congrès. Ce « dégel du corps élec-**

toral », dénoncé par le peuple kanak, vise ni plus ni moins à empêcher toute possibilité de remettre en cause le statut de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la République française et à priver le peuple kanak de son droit légitime à l'autodétermination.

Le « calendrier » de ces rencontres s'est soldé par une rencontre avec le président de la République au cours de laquelle il a réaffirmé avoir « pris ses responsabilités » en organisant le 3e référendum, même si cela a pu « ébrécher » la confiance du peuple kanak envers la France. Il a réitéré sa volonté de suivre « un chemin original » qu'il décline en « un chemin du pardon » qui doit s'inspirer de ce qui a été fait à Ouvéa et « un chemin d'avenir », tant sur le plan économique avec la reprise en main par l'Etat de la filière nickel, principale ressource de la Nouvelle-Calédonie, que politique. Un « chemin d'avenir » qui ressemble à s'y méprendre au « chemin de la recolonisation » de la Nouvelle-Calédonie.

Ce projet va être soumis à discussion dans les différents congrès des forces indépendantistes regroupées dans le Comité stratégique indépendantiste qui doivent se tenir en novembre. L'UC, le PT et l'USTKE ont d'ores et déjà dénoncé ce « projet d'accord » néocolonial. ★

**Inscription de la Guadeloupe sur la liste des pays à décoloniser****Un nouveau camouflet pour l'impérialisme français**

**Q**ue le gouvernement le veuille ou non, la question coloniale est toujours à l'ordre du jour pour les peuples des départements et territoires ultra-marins. Deux territoires, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, étaient jusqu'à présent inscrits sur la liste des pays à décoloniser. La question de la Kanaky reste suspendue au processus ouvert par les accords de Nouméa. Pour le gouvernement, celui-ci a pris fin avec le 3e référendum alors que ces mêmes accords stipulent que le processus doit se poursuivre jusqu'à l'émancipation complète de la Nouvelle-Calédonie. L'adoption d'un nouveau statut pourrait conduire certains pays à privilégier la négociation avec l'Etat Français et retirer la Nouvelle-Calédonie des pays à décoloniser. Un risque dont les Kanaks sont conscients. C'est la raison pour laquelle, lors de sa venue à Paris pour les discussions avec le gouvernement français, la délégation du FLNKS a rencontré le groupe d'avocats qui

l'accompagne pour faire le point sur la démarche de la saisine de la Cour Internationale de Justice concernant la contestation de la tenue et des résultats de la 3e consultation du 12 décembre 2021 et définir la mobilisation à mettre en place lors de la 78e session de l'Assemblée Générale de l'ONU et des travaux de la 4e commission de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation. Pour les Kanaks, nouveau statut ou pas, l'accession à la pleine souveraineté et au droit à l'autodétermination reste plus que jamais d'actualité. La Polynésie, quant à elle, a réactivé sa demande auprès de la Commission après les dernières élections qui ont vu la victoire du parti indépendantiste, le Tavini Huiraatira, à la tête du gouvernement polynésien. Une délégation de 41 personnes en provenance de Polynésie comprenant outre le parti indépendantiste, l'église protestante ma'ohi, des associations anti-nucléaires, des élus de l'assemblée

polynésienne et des communes, les députés... a pétitionné le 3 octobre. Mais si le représentant de la France était présent, une première depuis dix ans, il n'est venu que pour demander à nouveau le retrait de la Polynésie de la liste de l'ONU, s'éclipsant au moment où les Polynésiens s'apprétaient à prendre la parole. Il faut dire que pour le colonialisme français, la pilule a du mal à passer. Non seulement la Polynésie demande sa ré-inscription mais c'est maintenant à la Guadeloupe de demander son inscription ! Celle-ci a été soutenue et portée par plusieurs organisations anticolonialistes de Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane, de la Kanaky, de la Polynésie francophone, qui ont décidé de façon concertée de se rendre au siège de l'ONU. La délégation guadeloupéenne était composée de membres de plusieurs organisations patriotiques locales : Alyans nasyon Gwadeloup (ANG), Fos pou konstwui nasyon Gwadeloup (FKNG), Mouvement international pour les

réparations (MIR), Comité d'initiative pour un projet politique alternatif (CIPPA), Comité international du Peuple Noir (CIPN), Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) et Kolèktif pou sovè Gwadeloup (KSG). Ils avaient, à leurs côtés, des représentants des forces anticolonialistes de la Guyane et de la Martinique. Une initiative largement commentée dans les territoires ultra-marins colonisés par la France, notamment à la Réunion, et qui pourrait faire tache d'huile. Décidément, l'impérialisme français est la peine. Mais comme le souligne les organisations anticolonialistes porteuses de ces demandes, « le combat ne sera pas aisé, car le colonialisme français mettra sans aucun doute tout en œuvre, pour contrer cette initiative et garder ce qui reste de cet "empire" qui lui permet d'être toujours en 2023 la seconde puissance (coloniale) maritime ». Dans ce combat, elles peuvent compter sur notre soutien. ★

## Guerre en Ukraine

# Combattre le lobby de la guerre

C'est un fait patent : les protagonistes directs et indirects de la guerre en Ukraine sont décidés à la faire durer. Poutine vient d'annoncer une importante augmentation du budget militaire russe. L'agence financière étasunienne (Bloomberg) l'évalue à 70 %, ce qui porterait ce budget à 107 milliards d'euros. A titre de comparaison, le Pentagone table sur un budget de 842 milliards de \$, (+3,2 %) pour 2024.

Les peuples sont donc confrontés à une guerre plus longue que celle que ses protagonistes avaient annoncée à ses débuts et sa nature est maintenant plus clairement perçue, en tant que guerre entre deux grandes coalitions que nous qualifions d'impérialistes : l'impérialisme russe et ses alliés, notamment la Chine et quelques autres Etats, d'une part, et l'impérialisme US et ses alliés de l'Otan qui soutiennent le régime ukrainien. Une guerre inter impérialiste, dont les victimes sont les peuples, à commencer par le peuple ukrainien, une guerre qui a des répercussions bien au-delà de la région.

Le prolongement de cette guerre a un certain nombre de raisons « militaires » à court et moyen terme. D'une part, les difficultés rencontrées par la contre-offensive ukrainienne qui ne parvient pas à « percer » le dispositif défensif derrière lequel est

retranchée l'armée russe, dans le sud et la Crimée et dans l'est du pays. La superficie des territoires contrôlés par la Russie ne bouge pratiquement pas depuis plus d'un an et les armées s'installent dans une guerre de tranchées.

D'autre part, on entre dans la période de pluies et de froid qui freine les mouvements des deux côtés, au moins jusqu'au printemps 2024.

Côté russe comme côté Ukraine-USA-Otan, les industries de guerre montent en puissance, pour alimenter en obus, missiles, drones... la boucherie sur le terrain (voir article page 11).

D'autres éléments sont venus s'ajouter à ces aspects « techniques », notamment des questions politiques, liées à des conjonctures internes, nationales – notamment en lien avec des élections, comme en Pologne, en République tchèque et surtout aux USA – de nouveaux rapports de force et de nouvelles alliances qui se dessinent, sur fond d'un vaste repartage des zones d'influence. Il n'est pas exagéré de dire que chacun des protagonistes essaie d'internationaliser cette guerre, ce que dénoncent des responsables politiques des Etats dits du « sud global », en parlant « d'ukrainisation » des relations internationales. On l'a vu lors de l'Assemblée générale de l'Onu et dans les

rencontres qui ont suivi, marquées par l'activisme de Zelensky, qui a irrité plusieurs représentants d'Etats membres. Il faut dire qu'il a fait applaudir comme un héros, un ancien membre de la SS allemande, vivant au Canada ; il a accusé à la tribune les gouvernements des Etats d'Europe (1), qui l'ont activement soutenu, d'être « du côté de la Russie » et revendiqué le soutien militaire de l'Ukraine à une des factions soudanaises contre l'autre (2). Il a aussi remercié le président de l'Azerbaïdjan pour l'aide humanitaire envoyée et pour leur « attachement au principe de souveraineté et d'intégrité territoriale », passant totalement sous silence le sort des Arméniens du Haut-Karabakh.

Cette guerre se mène donc activement sur le plan diplomatique, économique, militaire, sans oublier le plan idéologique, à travers tous les canaux d'information qui, pour la plupart, sont des canaux de désinformation. Dire cela n'est pas faire preuve de « complotisme », mais un constat (que nous ne sommes pas seuls à faire), sur la force de la propagande de guerre qui inonde les médias. En France, les porte-parole du « camp de la guerre » martèlent jour après jour, qu'il est inconcevable de stopper la guerre, qu'un cessez-le-feu signifierait la « victoire » de Poutine et la

défaite des « démocraties ». Ils entretiennent constamment la « flamme » guerrière et accusent ceux qui se prononcent pour l'arrêt de cette boucherie et pour des négociations, de traîtres, de « vendus à Poutine ». Les « spécialistes » du complexe militaro-industriel, boosté par l'augmentation générale des achats d'armes, ont micro ouvert. La « militarisation » des économies, des sociétés, du discours politique et des médias tourne à plein régime.

Le combat contre cette guerre et la participation de l'impérialisme français se mène sur plusieurs fronts : celui des explications des enjeux pour les impérialistes de cette guerre et des menaces qu'elle constitue pour tous les peuples, pour l'arrêt immédiat de cette guerre et l'arrêt des livraisons d'armes. Celui de la lutte pour refuser de la « payer », autour du mot d'ordre « de l'argent pour l'école, la santé, le logement, les salaires et les pensions... », pas pour la guerre ». Celui de la dénonciation de la militarisation accélérée de l'économie, des idées, de la société : combattre la propagande sur le thème « nous sommes en guerre », ou sur celui de « l'économie de guerre ». ★

1. En particulier la Pologne (voir encart).
2. L'Ukraine fournit des drones aux forces anti-Hemetti, allié à la Russie.

## Pologne

# « L'amitié » entre nationalistes a des limites

Les dirigeants du PiS (droit et justice), au pouvoir depuis 2015, abordent les législatives dans une situation plus difficile que lors des précédents scrutins. Ce parti nationaliste, réactionnaire, notamment vis-à-vis des droits des femmes, des minorités, des étrangers, a veillé à s'assurer le vote des campagnes et des secteurs pauvres, à travers une politique « sociale », d'aides aux familles, aux retraités... ouvertement clientéliste. Membre de l'UE, qui a versé 76 milliards d'euros au titre des fonds européens, la Pologne est un allié très important de l'impérialisme US, un fervent partisan de l'extension de l'atlantisme vers l'est, pour contrer « l'ennemi russe ».

Les dirigeants polonais ont été les premiers à venir en aide à l'Ukraine, accueillant un million d'Ukrainiens fuyant leur pays, livrant très vite des armes prélevées sur les importants stocks datant de l'époque soviétique, qui avaient l'avantage de pouvoir être immédiatement utilisés par l'armée ukrainienne. Les dirigeants polonais n'ont cessé d'exiger de la part de l'UE,

notamment des grandes puissances qui dominent (Allemagne, France), un engagement plus poussé dans l'aide militaire à l'Ukraine, rejoignant les positions de l'impérialisme britannique. Ils ont adhéré aux objectifs d'augmentation des dépenses militaires de l'Otan, bien au-delà du seuil des 2 % du PIB. Ils ont lancé un important programme d'armement, achetant des équipements US, aussi bien britanniques que coréens... avec l'ambition de devenir une grande puissance militaire au centre de l'Europe, notamment en termes de chars et de blindés. L'objectif affiché est de s'équiper le plus vite possible en armements neufs, de dernière génération, aux standards Otan. L'armée polonaise a systématiquement participé aux grandes manœuvres de l'Otan qui se déroulent de plus en plus près des frontières russes.

La Pologne accueille les centres de formation des militaires ukrainiens, encadrés par des militaires britanniques, français et des pays du Nord de l'Europe. Plusieurs Etats qui fournissent du matériel militaire à

l'Ukraine ont des centres de stockage et de réparation en Pologne, près de la frontière avec l'Ukraine.

La Commission européenne, conduite par la très atlantiste U. von der Leyen, a développé un vaste programme d'aide financière et militaire à l'Ukraine, jouant un rôle d'entraînement vis-à-vis de gouvernements « moins allants » sur ce plan, surtout au début de la guerre (1). Elle a aussi mené une politique d'aide financière et matérielle, avec l'objectif de faciliter les exportations ukrainiennes vers l'UE. C'est ainsi que les céréales, les légumes, les volailles venant d'Ukraine bénéficient d'exemption totale de taxes. Ces produits d'exportation viennent en concurrence directe avec ceux des pays limitrophes, notamment ceux produits en Pologne. De plus, les silos sont pleins et les voies d'acheminement passant par la Pologne sont encombrées par les produits ukrainiens.

Plusieurs manifestations de paysans polonais ont eu lieu pour dénoncer ce « traitement de faveur » vu comme une décision de l'UE sur leur dos.

Les dirigeants du PiS ont vite vu le danger que cela leur faisait courir sur le plan électoral. Ils ont entraîné d'autres gouvernements dans cette contestation qui a obligé la Commission européenne à mettre en place des « restrictions temporaires » aux exportations de céréales ukrainiennes vers ces 5 pays (2). Mais la levée de ces restrictions est intervenue le 15 septembre. Quatre gouvernements, dont celui de Pologne, ont maintenu ces restrictions. Le gouvernement polonais a fait monter la pression en annonçant l'arrêt des livraisons d'armes polonaises à l'Ukraine (la Pologne a déjà pratiquement livré toutes ses armes anciennes) ce qui a provoqué les attaques de Zelensky contre les « faux amis ».

Ce qui inquiète réellement les va-t-en-guerre, c'est le « signal » envoyé par ces tensions : le soi-disant consensus et l'unité autour de cette guerre proclamés par les dirigeants n'est pas partagé par les populations qui en paient les conséquences. ★

## Tensions toujours vives dans les Balkans

Les Balkans sont une mosaïque de nationalités où chaque territoire se caractérise par un important enchevêtrement ethnique et religieux. Après la désagrégation de l'URSS, la dislocation du bloc de l'Est et l'éclatement de la Yougoslavie, la région, qui avait déjà été une poudrière au moment de la Première Guerre mondiale, est redevenue un terrain de fortes tensions. Les rivalités entre la Serbie et la Croatie et leurs prétentions respectives ont été attisées par les grandes puissances notamment par les Etats-Unis et l'Allemagne réunifiée. Plusieurs conflits meurtriers s'y sont succédé : guerres de Slovénie (juin-juillet 1991), de Croatie (août 1990-novembre 1995), de Bosnie-Herzégovine (avril 1992-décembre 1995), du Kosovo (mars 1998-juin 1999), de Macédoine (janvier-août 2001).

La plupart de ces guerres dans lesquelles les pays de l'OTAN sont intervenus (notamment avec le bombardement de Belgrade en 1999), se sont

soldées par des accords précaires supervisés par les Forces de stabilisation de l'OTAN (SFOR) en Bosnie-Herzégovine et ou par la Force pour le Kosovo (KFOR) également dirigée par l'OTAN.

Sur le plan politique, les dirigeants européens avaient, en 2003 (au Sommet de Thessalonique), fait miroiter la perspective d'une intégration à l'UE pour plusieurs pays ... qui attendent toujours : la Macédoine du Nord depuis 2005, le Monténégro depuis 2010, la Serbie depuis 2012, l'Albanie depuis 2014. La Bosnie n'a obtenu le statut de candidat qu'à la fin de l'année 2022 et le Kosovo n'est reconnu ni par la Serbie, ni par l'Espagne, la Grèce, la Roumanie, la Slovaquie et Chypre.

Entre 2003 et aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé, les rancœurs sont toujours là, la situation internationale s'est tendue, la Chine s'est invitée avec ses routes de la soie maritimes et terrestres qui traversent les Balkans, la Turquie s'est affirmée

en tant que puissance régionale.

La guerre en Ukraine a poussé l'UE à resserrer ses liens avec les Balkans et à reconsidérer la question de l'élargissement. Au sommet de Tirana, en décembre 2022, elle a promis une accélération du processus d'intégration, mais à ses conditions, à savoir un alignement sur ses positions face à la Russie et une fermeture aux migrants de la « route des Balkans » (Cf. notre article de janvier dans le numéro de La Forge de janvier 2023). Les conflits latents n'ont jamais cessé. En février 2023, le haut-représentant de l'UE pour les affaires étrangères, Josep Borrell, a présenté un « accord de normalisation » entre le Kosovo et la Serbie, mais ces protagonistes ne l'ont jamais signé. Les troupes serbes ont continué à s'accumuler à la frontière avec le Kosovo et fin septembre des affrontements entre les forces spéciales de la police kosovare et un commando paramilitaire de nationalistes serbes a failli être le déclencheur d'une nouvelle guerre

dans le nord du Kosovo où vivent 120 000 Serbes.

Le 1<sup>er</sup> octobre, l'OTAN a annoncé un renforcement de sa mission militaire au Kosovo, par 600 militaires britanniques qui vont rejoindre les 4 500 soldats OTAN déjà présents. Les pressions américaines et européennes ont poussé la Serbie – dont l'allié russe est trop occupé en Ukraine – à annoncer un retrait des troupes qu'elle avait rassemblées à la frontière du Kosovo. Un « retour à la normale », mais pour combien de temps ?

La stabilité de la région ne verra pas des puissances impérialistes et des gouvernements qui attisent le chauvinisme et les guerres réactionnaires. Seules les organisations démocratiques, révolutionnaires, anti-impérialistes qui les combattent peuvent œuvrer à une solidarité retrouvée entre tous les peuples des Balkans débarrassés du poison nationaliste. ★

## Haut-Karabakh : une guerre réactionnaire annoncée

La guerre inter-impérialiste en Ukraine n'est évidemment pas la cause première de la guerre déclenchée le 19 septembre par le régime de l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh, mais elle y a contribué indirectement. Les véritables causes sont anciennes et profondes, renvoyant à l'histoire du peuple arménien, et notamment au génocide qu'il a subi entre 1915 et 1917, aujourd'hui reconnu par un grand nombre d'Etats.

Mais cette guerre éclair s'inscrit avant tout dans la succession de guerres entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, depuis la création de ces deux républiques indépendantes à la suite de la dissolution de l'URSS à la fin des années quatre-vingt. La première de ces guerres a eu lieu de 1988 à 1994. Elle a été « gagnée » par l'Arménie. Elle a été suivie de celle de 44 jours en 2020, « gagnée » par l'Azerbaïdjan, avec le soutien décisif de la Turquie qui a envoyé des drones en grande quantité (1) et des miliciens syriens. La Russie, alliée de l'Arménie, parraine alors un accord bancal et déploie une force d'interposition de 2000 soldats. Les dirigeants occidentaux s'accommodent alors du rôle de temporisateur de la Russie, considérée comme « puissance régionale ». Les dirigeants de Bakou ne cachent pas leur volonté d'absorber le Haut-Karabakh, relié à l'Arménie par un étroit couloir routier. Ils multiplient aussi les tensions pour obtenir une continuité terrestre avec la province de Nakhitchevan, enclavée en Arménie, et la Turquie.

Le dirigeant de l'Arménie, Pachikian, accusé par une partie de l'opposition de manquer de fermeté vis-à-vis de Bakou, se rapproche de l'UE et des USA, sans rompre avec Moscou. Il affirme à plusieurs reprises que le Haut-Karabakh appartient à l'Azerbaïdjan, tout en affirmant défendre les Arméniens qui y vivent.

La guerre d'Ukraine, qui a entraîné notamment une profonde et brutale réorganisation des marchés de l'énergie, augmente l'intérêt de l'UE et des USA pour les énormes quantités de gaz de l'Azerbaïdjan. U. von der Leyen parle d'un « partenaire crucial » pour l'UE. Quant à l'impérialisme US, il pousse son offensive politique, économique et militaire en direction de l'Arménie, en organisant, du 11 au 20 septembre 2023 (!), des manœuvres conjointes avec l'armée arménienne, dans le cadre du « partenariat pour la paix de l'Otan ».

L'inaction des forces russes vis-à-vis de l'offensive azerbaïdjanaise est justifiée par les responsables de Moscou qui considèrent que cette opération est une affaire « intérieure » à l'Azerbaïdjan. Ils ne veulent pas rompre les liens avec les dirigeants de Bakou et créer des tensions avec leur « ami » turc, Erdogan, qui a bruyamment soutenu la guerre contre ceux qu'il présente comme des « terroristes » et « sécessionnistes ». La dernière guerre pour la conquête du Haut-Karabakh, qui n'a duré qu'une journée, a provoqué de très nombreuses victimes arméniennes et d'importantes destructions. Elle a surtout déclenché la fuite de la grande majorité



des 120 000 Arméniens qui vivaient dans l'enclave. Une population très affaiblie par un blocus depuis décembre 2022 exercé par l'armée azerbaïdjanaise. Redoutant de subir un « nettoyage ethnique » de grande ampleur de la part des forces militaires azerbaïdjanaises, la population a tout laissé derrière elle, fuyant vers l'Arménie avec le sentiment d'avoir été sacrifiée et oubliée de tous. La population arménienne s'efforce de les accueillir.

Le régime azerbaïdjanais a obtenu la dissolution quasi immédiate de la république du Haut-Karabakh, auto-proclamée en 1991 (et reconnue seulement par 3 Etats) et prend le contrôle de cette enclave qui intègre l'Azerbaïdjan, où il a promis de réinstaller les populations qui en avaient été chassées après la première guerre.

La solidarité envers le peuple arménien est, chez nous, ancienne et ce sont les forces démocratiques qui

l'ont développée. Missak Manouchian est un symbole du combat contre le nazisme et l'internationalisme. Depuis un certain temps, l'extrême droite a fait irruption sur ce terrain, au nom du combat entre le monde chrétien (les Arméniens) et les Musulmans. Zelensky n'a pas manqué d'afficher sa solidarité avec les dirigeants arméniens, en se vantant de leur avoir envoyé un message : « Nous avons réaffirmé notre attachement aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale des Etats. »

Quant à Macron et son gouvernement, ils multiplient les déclarations de solidarité et se disent prêts à fournir des armes de défense, mais ne veulent prendre aucune mesure de rétorsion vis-à-vis du « partenaire crucial » fournisseur de gaz. ★

1. C'est la première expérience réussie de la guerre de drones utilisés en grande quantité.

## Grève historique aux Etats-Unis dans l'automobile

Après la grève des scénaristes qui a paralysé plusieurs mois la puissante industrie du divertissement audiovisuel, les Etats-Unis connaissent aujourd'hui une autre grève d'ampleur historique. Cette dernière touche le cœur de l'industrie automobile US, Détroit et ses « Big Three » que sont Ford, General Motors et Stellantis (issu de la fusion de Chrysler avec Fiat et Peugeot). Depuis le 14 septembre et l'échec des négociations de renouvellement des conventions collectives, jusqu'à 22 000 ouvriers se sont mis en grève et continuent de maintenir la pression face aux directions. Cette grève est dirigée par l'Union of Automobile Workers (UAW) qui compte 14 600 syndiqués dans les Big Three et a mené un mouvement très combatif, fait de grèves annoncées au dernier moment dans différentes usines, mettant en difficulté la logistique et la mise en place de « contre-mesures » par les patrons. Ils ont été obligés d'engager de réelles négociations.

Comme le soulignent les camarades du Parti Américain du Travail (American Party of Labor), dans leur journal Red Phoenix, « les racines du conflit

remontent aussi loin que 2009, quand la crise financière a mis à terre les géants américains du secteur automobile. Ces derniers n'ont été sauvés que par les milliards injectés par l'Etat et les sacrifices des travailleurs qui, à l'époque, avaient accepté, pour sauver leurs entreprises, de renoncer à leur plan de retraite à prestations définies et au prolongement de leur assurance maladie après leur départ. Ils avaient également dû accepter l'introduction de grilles de salaire différenciées entre anciens et nouveaux salariés. (...) Les ressources financières ne manquent pas aux Big Three, qui n'ont pas anticipé la transition vers l'électricité et qui reçoivent pour y faire face de nouveaux milliards du gouvernement. La pénurie de semi-conducteurs a fait bondir les prix de vente des automobiles et fait grimper leurs bénéfices, de 4,5 milliards en 2020 à 37 en 2022. » Et d'ajouter : « Aujourd'hui, après les sacrifices consentis sur les salaires et les conditions de travail pendant la pandémie de Covid19 et l'inflation qui explose, la conscience de s'être fait exploiter sans contrepartie touche de plus en plus de travailleurs dans de nombreux secteurs. » Cela est confirmé par Alex Travis, responsable

syndical de l'UAW : « Ce que je vois c'est que le camp patronal américain a poussé très fort pour transformer les gens en machines. Mais quand le temps vient de compenser les efforts faits par les travailleurs qui leur sont indispensables, qui rendent possibles leurs profits, ou quand il s'agit de les payer plus pour leurs heures supplémentaires, les patrons ont les mains vides. Hier nous avions une personne d'Amazon sur le piquet de grève : c'est une situation très similaire à ce que nous avons ici en ce qui concerne les conditions et le temps de travail, les heures supplémentaires imposées. Je pense que c'est définitivement un combat de classe. (...) La solidarité entre travailleurs de l'entreprise a commencé à nous faire comprendre la place qu'ici, dans cette entreprise, nous avions dans le mouvement global. Je pense que beaucoup des travailleurs, à Starbucks, Amazon ou chez les infirmières – qui plus que tout autre nous sont indispensables – ont ressenti cela pour réclamer des bonus ou des augmentations temporaires. ».

Les négociations ne sont pas terminées, mais la grève d'envergure organisée par une UAW plus comba-

tive depuis l'élection de sa dernière direction a amené le patronat à faire des concessions. Les Big Three ont déjà consenti 20 % d'augmentation des salaires sur quatre ans (la revendication était de 40 %) et pourrait aussi sous peu céder sur les retraites et les grilles salariales différenciées. Preuve supplémentaire de l'importance de ce mouvement, Joe Biden est allé soutenir la grève et ses revendications sur un piquet. Il faut dire qu'électoralement cet Etat de la « rust belt » (« ceinture de rouille » des grandes industries en déclin) avait fait la différence, favorisant Trump puis Biden.

Ce mouvement historique depuis l'effondrement syndical consécutif aux années Reagan montre qu'aux Etats-Unis, comme en Europe et en France, la conscience de classe et l'organisation ouvrière grandissent à travers les mouvements pour les salaires et pour de meilleures conditions de travail, pour contrer l'intensification de l'exploitation et pour combattre aujourd'hui les effets de l'inflation. Ces luttes montrent aussi l'importance de l'outil syndical pour instaurer un rapport de force efficace face aux monopoles. ★

### Allemagne

## Lutte des dockers de Hambourg contre la privatisation du port

Nous relatons ci-dessous la lutte des dockers d'après un article paru sur le site de nos camarades allemands, Arbeit und Zukunft.

Le port de Hambourg, est le premier port de commerce d'Allemagne, sur la route stratégique vers l'Europe de l'Est et les pays scandinaves. Plus de 30 000 personnes y travaillent. Le port a un statut public, société municipale du « Port de Hambourg et Logistique SA » (HHLA).

Un plan de privatisation a été présenté lors d'une conférence de presse, le 13 septembre, par le maire et deux membres du Sénat de Hambourg, la sénatrice aux affaires économiques et le sénateur des finances (tous trois SPD) et Soren Toft, PDG de Mediterranean Shipping Company (MSC). Cette restructuration est présentée comme un partenariat stratégique (MSC aura 49,9 % des parts) pour faire face à la concurrence avec d'autres ports européens.

Arbeit und Zukunft dénonce l'implication de MSC, le plus important transporteur maritime de conteneurs, dans des scandales de corruption et de contrebande. Alors qu'auparavant le Sénat se disait opposé à la vente du port au logisticien milliardaire Kühne de Hambourg, là il est disposé à vendre. Ce revirement soulève la question d'une possible corruption.



### Les dockers surmontent tous les obstacles !

Les dockers ont clairement exprimé leur détermination à lutter contre cette privatisation. Leur slogan : « C'est notre port, pas votre casino ». Ils ne reculeront pas tant que les plans de privatisation ne seront pas retirés. Le 19 septembre, des milliers de travailleurs des entreprises portuaires de Hambourg sont descendus dans la rue avec l'appui du syndicat de la fonction publique et territoriale (VERDI). Celui-ci avait déclaré que le Sénat de Hambourg dilapidait délibérément « l'argenterie » de la ville, mettant en danger les conditions de travail des dockers et privant en même temps le budget de la ville de ressources financières importantes tirées des opérations portuaires d'infrastructures publiques. Il affirme aussi que « le port est le bien commun des dockers et de la population de la ville ».

La manifestation du 19 devait se terminer par un meeting public sur la place du Marché de l'Hôtel de Ville. Lorsque les manifestants sont arrivés vers la place, celle-ci était clôturée par des barrières et les forces de police.

Pendant que la direction syndicale criait au scandale à la sonde, dénonçant l'entrave au droit d'expression, des centaines de dockers avaient déjà franchi les clôtures et investi la place en scandant « Qui sont les Ponce-pilate ? Les sociaux-démocrates ! » et « C'est notre port – Nous sommes le port ! ». La police n'a pas pu s'opposer à la détermination des travailleurs et à la tenue du meeting.

### Une large solidarité

Des travailleurs des sociétés basées au port de Hambourg, des délégués du métro (Hochbahn, équivalent de la RATP), de la Lufthansa Technik, du personnel de santé, des éducateurs et des délégués du port de Brême voisin ont participé en soutien à la manifestation.

La déléguée des crèches « Enfants de l'Elbe » a appelé à ne pas se cantonner aux négociations collectives, mais à riposter aux plans de privatisation de HHLA par la grève politique. Elle a été vivement applaudie. Le délégué de Brême a souligné que les dockers des différentes villes ne se laisseront pas diviser, mais reste-

ront unis dans la lutte. Un représentant de la Fédération Internationale des ouvriers du Transport (ITF) a souligné le caractère international, mondial, de la lutte des dockers et a appelé à la solidarité internationale. Des partis et des organisations tels que Die Linke, DKP, MLPD, Arbeit und Zukunft et DIDF ont également participé à la manifestation et exprimé leur solidarité.

Le 19 septembre n'est qu'un début, d'autres actions suivront. L'appel à se préparer à une mobilisation encore plus forte a été lancé. ★

MSC est un géant du transport mondial de conteneurs devant Maersk et CMA-CGM. Avec plus de 100 000 employés, MSC gère déjà des terminaux portuaires à Singapour, Rotterdam et Long Beach en Californie. Il a racheté les actifs de Bolloré Africa Logistics pour 5,7 milliards. Il devient un poids lourd du secteur qui va donc dessiner un nouveau paysage portuaire en Afrique. Le groupe a également des activités dans les croisières touristiques. Il est présent en France, notamment dans le port de Rouen.  
Source : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220617-soren-toft-msc-nous-allons-continuer-le-travail-de-la-famille-bolloré>

## Niger

## L'armée française et l'ambassadeur contraints de quitter le pays

Après le coup d'Etat militaire de juillet 2023, Macron avait déclaré que l'armée française ne quitterait pas le Niger et que l'ambassadeur de France resterait en poste à Niamey. Mais les rodonnades n'ont pas suffi. Le 24 septembre, par quelques mots glissés au cours d'une interview télévisée, il a dû annoncer le retour de l'ambassadeur et le prochain rapatriement des 1500 soldats français présents au Niger.

Cette obligation de plier bagage était prévisible. La raison principale, c'est qu'au Niger, comme au Mali et au Burkina-Faso, le peuple ne veut plus des militaires français sur son sol. C'est pour cela que l'armée française ne pouvait plus s'y maintenir et que les militaires nigériens l'ont exigé.

A cela s'ajoute l'isolement de l'impérialisme français : l'UE ne l'a pas suivi dans ses appels à la guerre contre le Niger et l'impérialisme américain a joué sa propre carte : celle pragmatique d'une discussion avec les nouvelles autorités nigériennes, avec comme objectif principal le maintien de sa base d'Agadez, centre de renseignement et de surveillance situé dans le nord du Niger. Quant à la Chine, qui fait aujourd'hui partie des puissances impérialistes qui comptent en Afrique, elle ne veut surtout pas d'une déstabilisation supplémentaire, qui menacerait ses investissements dans la zone.

Macron a voulu mobiliser les Etats membres de la CEDEAO pour l'application de sanctions et la préparation d'une intervention militaire contre le Niger. Il faut aussi souligner son échec sur ce plan. Si aucun gouvernement n'a pu participer à une opération militaire contre ce pays, c'est parce que les peuples ne veulent pas d'une guerre fratricide.

Le coup est dur pour l'impérialisme français, qui s'était replié sur le Niger après la fin de Barkhane et le départ

forcé de ses troupes chassées du Mali et du Burkina-Faso.

Furieuses, les autorités françaises affirment que les attaques des groupes armés terroristes (GAT) qui se succèdent au Mali, au Burkina-Faso et au Niger seraient une conséquence du départ de l'armée française. Que ces GAT, aujourd'hui disséminés dans tout le Sahel, jusqu'au Golfe de Guinée, continuent leurs attaques meurtrières au Mali, au Burkina-Faso et au Niger est une réalité indéniable. Dans aucun de ces pays, les régimes militaires qui ont pris le pouvoir par un putsch, ne sont en mesure de tenir leur promesse d'éradication du terrorisme. Ni la France, ni aucune autre force extérieure étasunienne ou européenne n'ont éradiqué ces groupes. La présence militaire étrangère, la déstabilisation qu'elle a causée et les humiliations qui l'accompagnent ont jeté une frange de la jeunesse dans les bras des groupes armés. La corruption et les exactions des armées nationales, la défection des services publics, les écoles fermées, l'absence de structures de soins vont continuer à les alimenter. Les armées néocoloniales formées dans les académies militaires françaises ou américaines, et parfois aujourd'hui assistées par les milices Wagner, ne feront pas mieux.

Les arguties honteuses du genre : « on est venu parce qu'on nous l'a demandé, on voulait aider, mais on ne veut plus de nous, alors on part et c'est pire » ne suffissent pas à sauver la face !

## De minables mesures de rétorsion

Fin août, affirmant agir « sur instruction du ministère de l'Europe et des affaires étrangères », les directions générales des affaires culturelles ont donné l'ordre de suspendre « sans délai » toute coopération et tout

soutien financier avec des institutions ou des ressortissants du Mali, du Burkina-Faso et du Niger.

Ces mesures de basse vengeance, qui touchent des artistes assimilés aux dirigeants politiques de leurs pays et punis en conséquence, mettent en péril les programmations de nombreux établissements culturels. Devant le tollé qu'elles ont soulevé, la ministre de la Culture et le Quai d'Orsay ont tenté une opération déminage en affirmant que seuls les artistes n'ayant pas encore reçu de visas sont concernés : « Nous ne cherchons pas à interdire toute coopération culturelle », mais « nous avons suspendu la délivrance de visas, nos postes n'étant plus en mesure de traiter ces demandes du fait de la situation sécuritaire dégradée ».

Cette suspension des visas, en vigueur depuis le 7 août, vaut également pour les étudiants. Ces décisions s'ajoutent à la suspension des aides publiques au développement qui touchent essentiellement les populations en privant de financement les ONG qui pallient les lacunes des Etats avec des projets « société civile » ou d'aide humanitaire.

## La position de notre parti

La revendication des peuples exigeant le retrait de l'armée française est légitime et nous la soutenons. D'autres puissances impérialistes sont à l'affût, prêtes à tirer parti des déboires de l'impérialisme français : cela ne peut pas nous conduire à défendre notre propre impérialisme contre ses concurrents. Notre responsabilité, c'est de continuer à dénoncer la domination impérialiste exercée par notre propre pays : une domination qui ne limite pas à la présence militaire, mais qui inclut l'exploitation des richesses et des populations par les monopoles aux

couleurs de notre pays : les Orano, Bouygues, Bolloré, Orange, Véolia, Total et autres prédateurs.

Les clans militaires qui ont pris le pouvoir sont tout aussi incapables que leurs prédécesseurs de résoudre les graves problèmes sociaux, sécuritaires, démocratiques et politiques dont sont victimes les peuples de leurs pays. C'est un fait largement confirmé au Mali et au Burkina-Faso. Mais ce sont aux peuples, et non à l'ancienne puissance coloniale, de décider de leur présent et de leur avenir. Au Burkina-Faso, nos camarades du PCRV et des organisations dans lesquelles ils militent, continuent, malgré les difficultés et la répression, à mobiliser et à organiser la population – y compris dans les zones contrôlées par les groupes armés terroristes – avec un double objectif : défendre leurs conditions de vie immédiates et préparer un vrai changement qui ne peut être gagné que par une insurrection populaire et non par un putsch.

Les travailleurs et le peuple d'une métropole impérialiste et les peuples dominés ont intérêt à lier leurs luttes. Notre contribution, c'est, d'une part, développer la solidarité avec les luttes de peuples qui combattent pour leur libération sociale et nationale, contre la domination de l'impérialisme français, notre ennemi commun.

C'est soutenir les organisations qui mènent ce combat, notamment les partis frères marxistes-léninistes, les organisations démocratiques, anti-impérialistes, révolutionnaires.

C'est aussi combattre le système capitaliste impérialiste en France même, en soutenant et en développant les résistances ouvrières et les combats démocratiques, anti-impérialistes des masses populaires, de la jeunesse, des femmes des milieux populaires, ... dans l'optique de la rupture révolutionnaire avec ce système. ★

## Gabon

## Un « changement » dont la France s'accommode

Depuis la mort de son père Omar Bongo en juin 2009, Ali Bongo Ondimba était à la tête du Gabon et des multiples trafics qui ont enrichi son clan familial. Le 30 août 2023, alors qu'il venait juste d'être déclaré vainqueur d'une élection présidentielle taillée pour lui, des militaires l'ont renversé. Son épouse et son fils, Noureddin Bongo Valentin qui avait statut de prince héritier, ont été arrêtés pour « haute trahison » et « corruption active ». Conduits par le général Brice Oligui Nguema, chef de la garde républi-

caine, les militaires ont proclamé « la fin du régime » et mis fin, de fait, à l'une des plus vieilles dynasties de la Françafrique, installée au pouvoir par De Gaulle et Foccart en 1967.

La France a officiellement déclaré qu'elle « condamne tous les coups de force », mais elle s'est bien gardée d'exiger le retour d'Ali Bongo dans son fauteuil de chef de l'Etat, comme elle l'a fait pour Bazoum. Lecornu l'a ainsi justifié : « Nous ne pouvons pas mettre sur le même plan la situation au Niger, où des militaires illégitimes ont destitué un président

légitimement élu, et celle du Gabon, où le mobile avancé par les militaires est précisément le non-respect de la loi électorale et la Constitution. ». Une hypocrisie et duplicité du même type que celles qui avaient déjà été étalées au grand jour quand Macron s'était précipité au Tchad pour adouber Déby fils après l'assassinat de son père en avril 2021 !

L'impérialisme français s'accommode de ces nouveaux hommes forts du Gabon. Issus de la haute hiérarchie militaire, ils privent le peuple gabonais d'un changement pour lequel il

se bat depuis des années et apparaissent les meilleurs garants pour un climat propice aux affaires. Le pétrole peut continuer à couler à flots et les 400 militaires français basés à Libreville peuvent tranquillement poursuivre leurs activités de protection des ressortissants français et du « pôle opérationnel de coopération à vocation régionale ».

Quand un président trop décrié ne fait plus le job et qu'il commence à se chercher d'autres alliés, l'impérialisme français n'a aucun scrupule à changer de carte ! ★